



UNE PREMIÈRE POUR UNE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE

# UN SECOND TOUR POUR DÉPARTAGER ESSEBSI ET MARZOUKI

Page 5



# MIDI

ISSN : 1112-7449



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2339 - Mercredi 26 novembre 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1



## LES CRABES RÊVENT DÉJÀ AU TITRE

Page 17

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

# OSER LE DÉPÔT DE PLAINTE !

Page 3

- 6.985 CAS DE VIOLENCES CONTRE LES FEMMES EN 9 MOIS
- AMNESTY INTERNATIONAL APPELLE À L'ABROGATION DE L'ARTICLE 326 DU CODE PÉNAL



CERTIFICATION ET SIGNATURE ÉLECTRONIQUES

## LES INTERROGATIONS DES DÉPUTÉS

Page 3



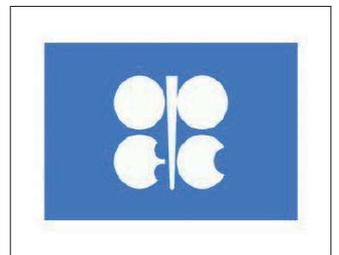
BALLET INCESSANT DE VISITES

## CE QUE VEULENT LES BRITANNIQUES

Page 4

RÉUNION DE L'OPEP A LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION FACE À LA CHUTE DES PRIX

Page 4



RESTRUCTURATION DU VAL D'HYDRA

## LES PELLETEUSES ENTRENT EN ACTION

Page 4

MILA

## PLUSIEURS CAS DE JAUNISSE À CHELGHOUUM-LAÏD

Page 6

POUR DÉTOURNEMENT DE FONDS PUBLICS

## 6 INDIVIDUS ARRÊTÉS EN NOVEMBRE À ALGER

Page 6



10

personnes ont péri mardi et 15 autres étaient coincées sous les décombres après l'effondrement d'un immeuble de huit étages au Caire.

70

répliques enregistrées à Nagano après le séisme de magnitude de plus de 6 qui a secoué samedi cette région et fait 44 blessés, selon les autorités.

138

cas suspects de peste, dont 47 mortels, ont été enregistrés depuis janvier par le ministère de la Santé malgache

### Bilan positif de la mission médicale algérienne à Gaza

Une centaine d'interventions chirurgicales ont été pratiquées au profit des blessés palestiniens suite à la dernière agression israélienne, a affirmé le docteur Salim Benkhedda, chef de la mission algérienne de retour de la bande de Gaza. Invité d'une conférence organisée par le Haut conseil islamique (HCI), le Dr Benkhedda, chef de service cardiologie au CHU Mustapha-Pacha a précisé que "la mission médicale qui s'est rendue à Gaza immédiatement après l'agression israélienne, l'été dernier, a pu pratiquer une centaine d'interventions chirurgicales dans 14 spécialités au profit des victimes de l'agression israélienne". Il a rappelé qu'une cinquantaine de médecins algériens bénévoles avaient formulé une demande pour se rendre à la bande de Gaza pour prodiguer les soins médicaux nécessaires à la population de Gaza. La mission, composée de 14 médecins spécialistes,



qui s'est déplacée par ses propres moyens a offert ses services à l'hôpital algérien de Khan Younes et présenté des conférences et sessions de formation au profit de médecins palestiniens privés de ce genre d'activités depuis une dizaine d'années en raison du blocus israélien.

### Des enseignants universitaires réclament leurs logements



Des enseignants de différents départements de l'université Mohamed-Khider de Biskra, affiliés à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), se sont regroupés, lundi, dans l'enceinte de l'université centrale pour réclamer des logements, a-t-on constaté. Les revendications

exprimées par les représentants de la section syndicale portent, notamment, sur "l'accélération de la concrétisation du programme de construction de 200 logements inscrits au profit de l'université", ainsi que la réouverture des foyers des enseignants. Un responsable de l'administration de l'université a indiqué à l'APS que les préoccupations exprimées étaient "globalement légitimes", et de préciser que le retard accusé dans la réalisation des programmes de logements était "lié à la question technique du choix des terrains d'assiette". La même source a ajouté que la fermeture de trois foyers pour enseignants, au pôle universitaire d'El Hadjeb, au pôle de Chetma et à l'université centrale avait été décidée "à la suite des observations négatives d'une commission ministérielle quant à l'organisation et à la gestion de ces structures".

### Plan pour préserver l'antique casbah de Dellys

L'entrée en vigueur du Plan de préservation et restauration de l'antique casbah de Dellys (75 km à l'est de Boumerdès) devrait intervenir avant la fin de l'année 2014, soit dès sa publication au Journal officiel conformément au décret exécutif du 5 octobre 2005, a indiqué le directeur de la culture de la wilaya. Répondant aux questions des élus, lors d'une session ordinaire de l'APW, Kabour Omar, a fait savoir que le Plan en question "devrait être examiné et approuvé par la Commission nationale des biens culturels", avant sa publication au Journal officiel qui permettra, tant aux propriétaires particuliers qu'à la commune de Dellys, d'entreprendre des travaux de restauration et de reconstruction au sein de ce secteur protégé. "Le dossier a été déposé auprès des services du ministère de la Culture le 20 mars 2014", et sa



publication au Journal officiel interviendra après son examen programmé le 10 décembre.

### Un an après le typhon Haiyan, elle retrouve sa chienne perdue

Une Philippine de 34 ans a retrouvé, un an après, sa petite chienne disparue dans le chaos consécutif au super typhon Haiyan qui avait ravagé le centre de l'archipel en novembre 2013. Bunny, petite chienne bâtarde âgée de neuf ans, avait survécu aux vagues géantes générées par la catastrophe mais avait disparu dans les jours suivants, a expliqué mardi à l'AFP sa propriétaire Ailyn Metran, qui avait dû quitter la ville de Tacloban en proie au chaos après le passage du typhon. C'est à Tacloban que Metran et son mari ont retrouvé l'animal émacié le mois dernier alors qu'il faisait les poubelles. "Nous avons vu une chienne errante toute sale qui lui ressemblait. J'ai appelé son nom et elle est venue pour être câlinée", a ajouté Metran, qui travaille pour la sécurité sociale. "Je n'ai jamais perdu espoir. Dieu a sauvé Bunny des vagues alors pourquoi l'aurait-il laissée ensuite mourir", a-t-elle ajouté.

La catastrophe du 8 novembre 2013 avait fait plus de 7.350 morts. Formé dans l'océan Pacifique, Haiyan avait ravagé des îles du centre de l'archipel philippin avec les vents les plus violents jamais enregistrés à terre et des vagues géantes qui avaient lessivé le littoral. Deux des trois chiens de la famille de Metran avaient péri noyés lors du typhon, mais Bunny avait survécu, avant de disparaître lorsque la famille avait quitté la ville. "Pour de nombreuses victimes qui ont quasiment tout perdu, les animaux domestiques ont beaucoup d'importance, ils représentent leur vie d'avant", a commenté Anna Cabrera, directrice de la Société protectrice des animaux des Philippines.

### Un poisson monstrueux filmé pour la première fois

Ce poisson semble tout droit sorti d'un cauchemar, et pourtant, cette vidéo qui le suit l'espace de quelques minutes est un rêve devenu réalité pour les scientifiques de l'institut de recherche rattaché à l'aquarium de Monterey Bay, en Californie. Parce qu'elle vit jusqu'à 2000 mètres de profondeur, il est très rare de pouvoir observer une baudroie abyssale. "Cela fait 25 ans que nous plongeons régulièrement dans le canyon de Monterey et nous n'en avons vu que trois", explique Bruce Robinson un scientifique de l'aquarium au Santa Cruz Sentinel. C'est la première fois qu'une vidéo la capture dans son habitat naturel. La baudroie abyssale se sert de la tige lumineuse au dessus de sa tête comme d'un leurre pour attirer les autres poissons, qu'elle dévore avec son énorme gueule remplie de crocs acérés (le dessin animé Le monde de Nemo a dévoilé ce piège à des millions de spectateurs). Grâce à ses dents, la bête peut avaler des proies bien plus grosses qu'elle.

Les mâles, eux, n'ont d'autres fonction que de servir à la reproduction. Beaucoup plus petits que la femelle, ils ne mesurent que 3cm de long. Quand il est en âge de se reproduire, le mâle s'accroche à la peau de la femelle et se soude littéralement à elle. Il se transforme alors complètement et ses organes commencent à régresser, pour ne former qu'une sorte de petit organe supplémentaire sur le corps de la femelle, qui le nourrit et s'en sert à des fins reproductives.

D  
I  
X  
I  
T

### Mourad Medelci

"L'Afrique a enregistré des avancées remarquables en matière de droit constitutionnel qui s'ajoutent aux succès obtenus dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la démocratie et de la bonne gouvernance (...) Les avancées enregistrées en matière de droit constitutionnel sont aujourd'hui, une réalité palpable et elles contribuent à créer les conditions de mobilisation significative pour l'ancrage de la culture des droits de l'Homme et de la démocratie comme préalables à la consolidation de la primauté du droit et à la stabilité en Afrique."

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

# Encourager le dépôt de plainte !

*La violence pratiquée contre les femmes est un fléau social qui existe depuis la nuit des temps et n'est certes pas propre à l'Algérie. Cependant en Algérie, il est aggravé par un vide juridique décrié, depuis des années, par des associations féminines et des organisations des droits de l'Homme et de la famille.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

Un phénomène également cautionné par la société, voire même la famille, qui tolère et justifie la violence contre les femmes. Mais malheureusement ce fléau ne touche pas seulement des femmes dites au foyer, ou celles qui n'ont pas pu accéder à une autonomie financière, cela touche même des femmes instruites, autonomes, cadres et chefs d'entreprise. Le poids de la société et de la famille pèsent sur elles pour engager une procédure de défense. Mais le vide juridique est la principale cause qui empêche ces femmes de faire face à tant de violence. Mais cela ne saurait tarder car d'après Mounia Meslem Si Amer, la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme le gouvernement s'engage à combler ce vide.

A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la violence faite aux femmes, l'émission, *L'invité de la rédaction*, de la Chaîne III de la Radio algérienne recevait, hier, Mounia Meslem Si Amer. Mme Meslem considère ce phénomène récurrent comme un problème de « santé publique », en même temps qu'une atteinte aux droits fondamentaux des personnes. Soulignant qu'un s'agit là d'un fléau qui dépasse les frontières de l'Algérie, elle signale que des politiques destinées à éradiquer tous les types de violence



**Le poids de la société et de la famille constituent un véritable boulet.**

à l'égard des femmes « et par contre-coup contre les enfants », ont été instituées, « à travers tout un arsenal juridique ». Elle cite, à ce propos l'amendement du code pénal algérien « prévoyant des sanctions contre toutes formes de violence », précisant que son article 341 bis, fait désormais état du harcèlement sexuel. Elle ajoute que les violences conjugales sont également prises en compte dans ce code.

Commentant l'article 226 bis de ce code, présenté devant l'APN, la ministre indique que celui-ci traite de la violence conjugale sous toutes ses formes, de la violence sexuelle « dans les lieux publics et privés », comme des intimidations « et autres attitudes méprisantes ou injures ». Elle spécifie que ce même article et le 270 bis A, prévoient que l'auteur de violences ne peut bénéficier de circonstances

atténuantes « si la victime est enceinte ou handicapée ou si l'infraction a été commise en présence d'enfants mineurs ». Mme Meslem admet, cependant, que l'arsenal juridique, seul, ne peut venir à bout des violences dont sont victimes, en particulier, les femmes. Pour elle, la société civile, autant que les médias, les experts et autres sociologues, tout comme l'école, sont susceptibles d'aider « à éradiquer ce fléau ». Faisant état d'exemples de femmes assassinées par leurs époux, elle appelle celles qui ont été victimes de violence de faire valoir leurs droits en déposant plainte contre leurs agresseurs, « d'autant, poursuit-elle, que les instruments juridiques et les associations existants sont désormais là pour les protéger, les aider, les orienter et, éventuellement, leur trouver un emploi ». Commentant des dispositions du code de la famille, dans lequel les agressions contre les femmes « ne sont pas considérées comme une violence », la ministre de la Solidarité estime en réponse qu'il appartient, seul, à la femme de décider de déposer plainte ou non. Elle se dit, d'autre part, « scandalisée » d'apprendre que des commissariats refusent, parfois, d'enregistrer des plaintes soumises par des victimes de violence conjugale considérant que les services de police « sont obligés » de leur porter assistance en tous lieux. **K. H.**

DURANT LES NEUF PREMIERS MOIS DE 2014

## 6.985 cas violences enregistrés à travers le pays

PAR INES AMROUDE

Près de sept mille (6.985) cas de violences contre les femmes ont été enregistrés à travers le pays durant les neuf premiers mois de 2014, a indiqué lundi le commissaire principal Razem Kenza, de la direction de la Police judiciaire. Les services de sécurité ont recensé, lors des neuf premiers mois de 2014, des cas de violences contre 6.985 femmes, a précisé le commissaire principal Razem, lors de la Journée de sensibilisation nationale contre les violences à l'égard des femmes, organisée en coordination avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger, l'académie de la société civile et de l'Observatoire national de la femme. Alger vient en tête des wilayas ayant enregistré le plus grand nombre de cas de violences contre les femmes avec plus de 1.100 affaires, suivie d'Oran avec (plus de 500) et Constantine (plus de 300). Sur le total des femmes violentées, 5.163 femmes ont subi des violences corporelles soit plus de 73 %, 1.508 ont souffert de maltraitance, 205 ont été victimes d'agressions sexuelles et 27 autres ont été victimes d'homicide volontaire. Les femmes mariées sont les plus touchées par ces violences avec 3.847 cas, suivies des femmes célibataires (1.875 cas), des femmes divorcées (791) et des veuves (440). Lors de la même période, 3.533

des auteurs de ces violences sont les conjoints contre 2.272 célibataires. Les violences à l'égard des femmes dans la société ne se limitent plus à une tranche d'âge, mais touchent toutes les catégories et concernent toutes les femmes (instruites, actives ou femmes au foyer), a-t-elle précisé. Le domicile conjugal demeure le principal lieu où ces violences sont commises contre les femmes avec 3.321 cas, soit 47 % des cas enregistrés, a-t-elle précisé, soulignant une hausse des cas de violences commises dans la rue avec 1960 cas recensés la même période. Ces chiffres restent provisoires et ne reflètent pas la réalité, en raison du refus de plusieurs femmes violentées de déposer plainte contre les auteurs de ces violences, notamment lorsqu'il s'agit d'un membre de la famille, a-t-elle dit. La présidente de l'Observatoire national algérien de la femme, Djafri Chaïa, a précisé que cette journée de sensibilisation qui coïncide avec la célébration par l'Algérie de la Journée mondiale de la lutte contre les violences à l'égard des femmes, le 25 novembre, était l'occasion d'évoquer le phénomène de la violence dans la société algérienne. Selon l'intervenante, il est nécessaire de cerner les facteurs socio-économiques et culturels qui contribuent à la prolifération de la violence à l'égard des femmes afin de trouver les solutions idoines à ce phénomène. Elle a

ce fait mis l'accent sur l'importance d'expliquer les dispositions de l'islam qui garantissent la protection de la femme. Elle a également appelé à la création de structures d'accueil des femmes victimes de violence et préconisé des actions en faveur de leur réinsertion dans la société. Mme Djafri a relevé un recul des cas de violence contre les femmes durant les trois dernières années de 12.000 cas, en 2012, à 11.000 cas en 2013. Ces chiffres restent loin de la réalité, car beaucoup de cas de violence ne sont pas signalés. Pour sa part, le président de l'Académie de la société civile, Ahmed Chena, a souligné que l'organisation de cette campagne intervenait dans le cadre des efforts déployés pour l'éradication de ce fléau qui se répercute négativement sur les familles algériennes et dont les enfants sont les premières victimes après la mère. Les participants à cette journée de sensibilisation ont enfin appelé à la conjugaison des efforts et à la coordination entre les différents services chargés de la protection des femmes violentées, notamment celles qui déposent plainte contre leurs bourreaux afin qu'elles ne soient pas encore une fois victime d'actes de vengeance.

I. A.

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

## Amnesty International appelle à l'abrogation de l'article 326 du code pénal

PAR SMAÏL B.

Alors que l'Algérie a célébré hier comme tous les pays du monde la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et en dépit des voix qui se sont élevées ici et là, notamment par les pouvoirs publics pour signaler les grands progrès réalisés dans ce domaine, voila qu'un rapport d'Amnesty International vient semer le doute et remettre en cause tous ces acquis. Même si cette ONG reconnaît que les mesures prises dernièrement par le gouvernement algérien constituent un « pas positif », elle soutient néanmoins que l'Algérie « a encore du chemin à faire en matière de lutte contre les violences sexuelles à l'égard des femmes ». Elle regrette l'absence de statistiques fiables et exhaustives sur l'ampleur de la violence sexuelle et de la violence liée au genre en Algérie et se réfère à une étude menée par l'Institut national de santé publique (INSP) et publiée en 2005. L'enquête

a révélé, poursuit Amnesty international, que 5,4 % des violences perpétrées à l'égard des femmes étaient de nature sexuelle. Un taux que AI juge « loin de la réalité » dans la mesure où les victimes « s'abstiennent » généralement de dénoncer les abus à cause de la « stigmatisation associée au viol et aux autres violences sexuelles ». Pour étayer ses dires, Amnesty International a rappelé les statistiques présentées récemment les services de la Sûreté nationale qui font état de 266 plaintes liées aux violences sexuelles enregistrées lors des 9 premiers mois de l'année 2013 et ce, sur un total de plus de 7.000 plaintes. Il s'agit essentiellement, ajoute l'ONG, de cas de viols, de harcèlement sexuel et d'inceste. Amnesty International profite de cette occasion pour revenir sur la douloureuse décennie noire vécue par l'Algérie et rappeler le drame qu'elles ont vécues pour celles qui sont tombées enceintes à la suite de viols, qui ont mis des enfants au monde ou d'autres qui ont contracté des maladies sexuellement transmissibles. AI s'attarde à ce sujet sur le décret

d'indemnisation des femmes victimes de viol par les terroristes. Une disposition qui ne résout pas entièrement, selon elle, « le problème du legs » lié aux violences sexuelles perpétrées durant ces années non sans s'interroger sur les mécanismes de son application. AI propose à cet effet d'accorder « pleine réparation » aux victimes de violence sexuelle durant la décennie noire par la mise en place d'une commission indépendante et impartiale chargée « d'enquêter sur les crimes de violence sexuelle perpétrés durant cette période ».

L'ONG recommande aussi de « garantir que les lois, les politiques et la pratique répondent suffisamment à toutes les formes de violence sexuelle en adoptant une loi globale pour lutter contre le phénomène et en pénalisant le viol conjugal ». Au sujet de l'arsenal juridique mis en place par l'Algérie pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, Amnesty international soulève la problématique de « l'inadéquation » de la législation algérienne pour protéger les victimes de violences sex-

uelles malgré les nouvelles lois qui vont être adoptées telle la mise en place par exemple d'un Fonds destiné aux femmes divorcées. AI soutient que notre pays « n'est toujours pas doté d'une législation exhaustive qui puisse mettre un terme à la violence contre les femmes, dont la violence sexuelle devrait être un élément essentiel ». Par ailleurs, l'ONG reproche aux autorités algériennes de faire preuve d'attitude « sélective » dans leur façon de traiter la violence sexuelle, voire de légèreté et cite en exemple les violences subies, en 2001, par des femmes vivant et travaillant à Hassi Messaoud. Ainsi, AI prône pour l'adoption des mesures permettant de poursuivre « effectivement » les auteurs de viol et d'autres formes de violence sexuelle et appelle à l'abrogation de l'article 326 du Code pénal qui permet à l'auteur d'un viol d'échapper aux poursuites s'il épouse sa victime, ce qui expose cette dernière à un mariage « forcé ».

S. B.

BALLET INCESSANT DE VISITES

# Ce que veulent les Britanniques

Après la visite de Richard Risby, on attend celle de Tobias Elwood, ministre chargé du Moyen-Orient et Afrique du Nord pour une escale de 2 jours. Les Britanniques veulent se redéployer politiquement avec une relation plus épurée et pragmatique.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Entre l'Algérie et la Grande-Bretagne, c'est désormais une nouvelle lune de miel. Les relations politiques sont appelées à plus de clarté dans le sens où le pays de Sa Majesté, Elizabeth II, accorde un intérêt particulier à l'Algérie après des tergiversations durant des années. Le menu des discussions, qui portent essentiellement sur un dialogue politique entre les deux pays, vise à épurer une relation en se mettant au diapason de l'actualité régionale et internationale. Sur ce plan, c'est la sécurité régionale du Sahel et celle des frontières avec le voisin libyen qui paraît la plus importante. La Grande-Bretagne qui faisait partie de la coalition de l'Otan qui est intervenue en Libye en 2011, cherche vraisemblablement à déculpabiliser vis-à-vis d'une région devenue une poudrière. C'est de cette consultation que les Britanniques cherchent à faire valoir leur appui pour Alger. Pour ce qui est de la lutte antiterroriste, le cap est maintenu pour une coopération entre les deux pays, sachant que les menaces terroristes de Daech visent directement le Royaume-Uni. La question n'est pas à éluder du moment que les deux pays convergent vers une lutte sans merci à



La coopération algéro-britannique s'élargit de plus en plus.

ces groupes qui pullulent dans le Moyen-Orient et qui menacent l'intégrité du Maghreb. Le représentant de la Grande-Bretagne nourrit l'espoir de renforcer plus de

lien à ce sujet. Le doute n'est plus de mise comme auparavant où l'on dressait sur la table le dossier des droits de l'Homme comme un point névralgique dans la critique

des rapports politiques et diplomatiques. Le gouvernement de David Cameron mise beaucoup sur l'Algérie. Il faut se rappeler qu'au lendemain de sa visite en janvier 2013 après l'attentat de Tigtourine, il a été clair dans sa réponse aux médias. « Nous avons retenu les leçons du passé, ces problèmes ne peuvent être traités seulement par des moyens militaires ou de sécurité » avait-il souligné. Et de poursuivre sur le futur des relations sécuritaires : « Il nous faut combiner une réponse sécuritaire forte mais également travailler avec nos partenaires internationaux, utiliser notre diplomatie, notre budget d'aide, utiliser tous les moyens à notre disposition - y compris tenter de trouver un règlement politique à certaines revendications sous-jacentes dont profitent les terroristes ». Il est clair, à travers ces déclarations, que la Grande-Bretagne ne cherche plus à s'impliquer frontalement dans les conflits qui secouent une région comme le Sahel. Le plus logique est d'affirmer que les Britanniques ne laisseront jamais leurs intérêts énergétiques où leur implantation est historique. Visiblement, ils auront besoin de l'Algérie pour redéfinir la pacification de la région et surtout plaider pour conquérir de nouveaux marchés.

F. A.

RÉUNION DE L'OPEP

## A la recherche d'une solution face à la chute des prix

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole va agir, demain à Vienne, "de manière à avoir une démarche consensuelle" pouvant dégager des solutions stables face à la chute des prix du pétrole, a déclaré, hier, à Alger le ministre de l'Énergie, Youcef Youfi. "Cette démarche est nécessaire pour dégager des solutions stables", a répondu le ministre à une question de l'APS lors d'un point de presse tenu en marge de l'inauguration de la première station-service du gaz naturel comprimé (GNC). Durant cette réunion, les pays membres de l'Opep "vont étudier l'évolution du marché, les déséquilibres qui ont provoqué cette chute des prix et se concerter sur la manière de rétablir l'équilibre du marché", a-t-il avancé. M. Youfi a relevé que cette forte baisse des

prix du pétrole concernait tous les pays producteurs de pétrole qu'ils soient membres ou non de l'Opep, considérant également que cette chute des cours concerne toute l'industrie pétrolière et gazière. "Nous constatons déjà, dans certaines régions au monde, un tassement sinon une réduction des investissements dans l'exploration et le développement de nouveaux gisements, ce qui pourrait avoir des conséquences dans le futur", a-t-il avisé. Dans ce sens, il a soutenu que la priorité pour l'Algérie restait la diversification de l'économie nationale. En effet, a-t-il expliqué, les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme, en particulier, "peuvent contribuer d'une manière significative à cette diversification et à la réduction de notre dépendance des hydrocarbures". Il est clair, a-t-il encore développé, que l'Algérie "a besoin de chaque dollar pour accélérer ce

processus".

Il est à souligner que les 12 membres de l'Opep se réuniront jeudi prochain dans la capitale autrichienne où ils discuteront notamment de leur objectif de production, fixé à 30 millions de barils par jour (mbj) depuis fin 2011, dans un contexte de dégringolade des prix ces derniers mois. Dans une déclaration à la presse faite lundi à son arrivée à Vienne, le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaïmi, a refusé d'indiquer s'il soutiendrait ou non une baisse du plafond de production de l'Opep, tandis que son homologue irakien appelait au contraire à l'action. "Est ce la première fois qu'il y a une surcapacité ?" sur le marché pétrolier, a lancé le ministre à la presse, selon des propos rapportés par l'agence Dow Jones Newswires.

Mais à la question de savoir quelle position l'Arabie saoudite, le premier producteur de

brut au sein de l'Opep, adopterait jeudi, le ministre a répondu: "Cela fait vingt ans que vous me posez des questions. Puis-je vous demander à mon tour : que doit faire l'Opep ?". Mais son homologue irakien, Adel Abdel Mahdi, a appelé à l'action, jugeant que les prix du pétrole brut, qui ont chuté de plus de 30 % en cinq mois, "ne sont pas acceptables".

"Ils ne sont pas acceptables, bien entendu. Il faut que l'on fasse quelque chose pour redresser les prix", a-t-il déclaré, selon Dow Jones Newswires. Mais le ministre du Pétrole irakien a souligné l'importance de parvenir à une décision consensuelle: "Le plus important, c'est l'unité de l'Opep, c'est que nous parvenions ensemble à un accord pour contrôler les prix du pétrole", a-t-il déclaré.

L. B.

RESTRUCTURATION DU VAL D'HYDRA

## Les pelleteuses entrent en action

PAR CHAFFAI DJAMEL

Image irréaliste hier au Val d'Hydra, sur les hauteurs de l'ancien "Fahs" (campagne) d'Alger : les pelleteuses sont entrées en action pour la démolition de magasins d'articles de luxe, "fast-food" et villas pour dégager un terrain de 20 hectares par où doit passer une bretelle vers l'autoroute de Ben Aknoun. "L'opération de démolition se déroule dans de bonnes conditions", indique à l'APS le wali délégué de Bouzaréah, Brahim Achacha, présent sur les lieux pour superviser l'opération. La récupération du terrain où a été construit un bidonville, ainsi que les terrains occupés illégalement par les magasins et certaines maisons "va nous permettre de lancer le projet de réalisation d'une route de deux fois deux voies sur l'axe de l'autoroute de Ben-Aknoun", a-t-il précisé. La superficie ainsi récupérée est "de 20 hectares", ajoute-t-il. Un important cordon de sécurité et des unités de sapeurs pompiers ont été déployés pour superviser cette opération de démolition longtemps contestée par les habitants des maisons et des magasins.

Les mains sur les joues, debouts, en silence, leurs occupants regardaient le ballet des engins qui réduisaient, une à une, les maisons et les magasins en gros gravats que des camions enlevaient de la voie publique.

"C'est le mektoub. On n'y peut rien", laisse tomber fataliste un commerçant spécialisé dans la vente de vêtements de luxe pour hommes. Sur la grande placette du Val d'Hydra, les commerçants, dont les magasins étaient en cours de démolition, tentaient de se rassurer, espérant que "la wilaya d'Alger

accélère la procédure d'indemnisation". Ali, un commerçant dont le magasin n'avait pas encore été démolé mardi indique que des experts de la wilaya d'Alger "sont venus et ont calculé la superficie du local".

Le wali d'Alger avait souligné mardi dernier lors du début de l'opération de relogement des habitants du bidonville du Val d'Hydra, que les commerçants seront indemnisés, dont ceux touchés par l'expropriation pour utilité publique. Pour les habitants du bidonville, érigé à l'intérieur d'une forêt de ce quartier, parmi les plus "huppés" de la capitale avec le siège du ministère de l'Énergie, du groupe Sonatrach, de la délégation de l'UE, du Pnud, une entrée de l'ambassade des États-Unis, et de plusieurs ambassades, dont celle d'Autriche, la dernière opération de déménagement a été organisée lundi. Toutes les familles qui habitaient ce quartier, dont celles occupant des maisons en dur construites sur des terrains Waqfs, ainsi que celles du bidonville ont "plié bagages" dans l'après-midi de lundi et rejoint leurs nouveaux logements à Khracia et Douera. Pour autant, si les habitants du bidonville du Val d'Hydra ont bien accueilli cette opération de relogement, il en est autrement des occupants des maisons, qui ont longtemps protesté et affiché une banderole où était inscrit: "Non au relogement abusif". Certains parmi ces habitants, même s'ils ne possèdent pas de titre de propriété de leurs demeures, affirment qu'ils y habitent depuis plusieurs années. Selon la wilaya d'Alger, la propriété juridique de ce quartier, un des plus redoutés du "fahs" de l'ancienne médina jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle pour avoir été peuplé de lions féroces, est un bien

Habous. Sur place, des agents de la wilaya démontraient les conduites d'alimentation en gaz, en électricité et en eau potable pour préparer le terrain à l'intervention des engins de démolition, présents sur les lieux. Ce mouvement a commencé dimanche vers midi sous la supervision d'un huissier de justice, accompagné d'un important dispositif policier, qui a notifié aux commerçants du Val d'Hydra des décisions d'affectation de locaux dans les nouvelles cités de résidence. L'utilisation de la force publique aurait dissuadé les habitants et les commerçants de continuer de s'opposer à leur recasement dans le cadre de la 14<sup>e</sup> opération de relogement organisée la semaine dernière par la wilaya.

"C'est forcé. Les gens ne peuvent pas s'opposer à un tel déploiement de la police. Les autorités ne nous ont pas laissé d'autre choix que d'accepter à contre-cœur le déménagement", a confirmé à l'APS un jeune du quartier.

"La restructuration du quartier va être immédiatement entamée dès la fin de la démolition des constructions, qui ont retardé cette opération inscrite depuis 2007", affirme le wali délégué de la circonscription de Bouzaréah, qui compte les communes de Bouzaréah, Beni Messous, Ben Aknoun et Hydra. Ce projet de restructuration, en plus de la réalisation d'une voie rapide (deux fois deux voies) qui va relier El-Biar à Hydra et Ben Aknoun, via le Val d'Hydra, va porter sur la réalisation d'un nouveau mobilier urbain, selon des sources proches de la wilaya d'Alger.

C. D./ APS

UNE PREMIÈRE POUR UNE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE

# Un second tour pour départager Essebsi et Marzouki

**Béji Caïd Essebsi arrive en tête de l'élection présidentielle en Tunisie. Il est suivi de très près par Moncef Marzouki. Une mince victoire pour le vieux briscard de la politique tunisienne contraint, de nouveau d'affronter, dans un second tour, le président sortant, Moncef Marzouki.**

PAR SADEK BELHOCINE

Un écart de 200.000 voix sépare les deux hommes. Un duel qui sera arbitré par les voix des militants et partisans du leader de gauche Hamma Hammami qui n'ont pas, jusque là, reçus des consignes de vote.

Les résultats de l'élection présidentielle du dimanche dernier ont été proclamés, hier par l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE). Le chef du parti tunisien Nidaa Tounès, Béji Caïd Essebsi, est arrivé en tête des suffrages exprimés à l'élection présidentielle de dimanche en Tunisie avec 39,46 % des voix, devant le président sortant Moncef Marzouki (33,43 %). Un second tour aura donc lieu mais sa date dépendra des recours déposés, a indiqué le président de cette instance, Chafik Sarsar, lors d'une conférence de presse à Tunis. Contrairement aux sondages, l'écart entre Beji Caïd Essebsi et Moncef Marzouki s'est nettement réduit suite à l'annonce du nombre de voix récoltées par l'un et par l'autre. Le deuxième tour de l'élection présidentielle s'annonce d'ores et déjà serré puisque presque 200.000 voix séparent les deux candidats. Selon les observateurs de la scène politique tunisienne, la spécificité des régions a particulièrement influencé le mode de scrutin. Le Nord et le Sahel sont plutôt favorables à Béji Caïd Essebsi. Marzouki a trouvé, lui, le bon compte au Sud et dans les circonscriptions du monde arabe, tandis que Hachemi

Hamdi a créé la surprise en prenant la place de Slim Riahi, annoncé auparavant quatrième. Les régions Centre-Ouest et de Sfax sont divisées entre les deux candidats. Moncef Marzouki a obtenu les scores éloquentes de 76,7 % des voix exprimées à Tataouine et 77 % à Kébili, ainsi que les premières places à Gafsa et Tozeur. Quant à Béji Caïd Essebsi, il est arrivé en tête à Mahdia et Le Kef.

## Les autres grandes villes n'ont pas encore annoncé leurs résultats

Le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections, Chafik Sarsar, a déclaré lors d'une conférence de presse tenue dimanche soir que le taux général de participation à l'élection présidentielle, à l'intérieur de la Tunisie, était de 64,6 %. Il a ajouté que le meilleur taux a été enregistré dans la circonscription de Tataouine (73,2 %) alors que la circonscription de Jendouba a enregistré le taux le plus faible (52,8 %). Concernant les Tunisiens vivant à l'étranger, leur taux de participation était seulement de 29,68 %, selon M. Sarsar.

Le suspense est bien entretenu quant au choix sur lequel de deux candidats opéreront les Tunisiens qui se sont branchés sur le second tour. Le choix de la date du deuxième est ainsi proposé par l'Instance supérieure indépendante pour les élections. Nabil Bafoun, membre de cette instance, a affirmé que s'il y aura passage au deuxième tour des présidentielles, le jour du vote aura lieu soit le 14, le 21 ou le 28 décembre 2014. Comme attendu, Beji Caïd Essebsi et Moncef Marzouki s'affronteront au second tour de l'élection présidentielle tunisienne. Ce sera un combat dur où des dérivés verbales ne sont pas à exclure entre les deux hommes.

## L'expérimenté contre le démocrate

Les points de divergences qui les séparent

sur tous les plans, idéologique, économique ou social sont très visibles. Les partisans d'Essebsi remettent les pieds sur terre après avoir caressé l'espoir de voir leur poulain l'emporter avec une large avance.

« Nous sommes premiers et la différence est assez consistante, au moins dix points, avec le deuxième. On croit qu'on n'est pas très loin des 50 % », avait clamé Mohsen Marzouk, le directeur de la campagne BCE, lors d'une conférence de presse. Au QG de Marzouki, on était plus près de la réalité. On évoquait au contraire un écart minime et l'heure était à la fête, hier. Marzouki, qui avait pris la parole devant quelque 300 sympathisants, a qualifié cette performance de « victoire des volontaires ».

C'est que le président sortant a réussi un tour de force : très critiqué sur son bilan, sanctionné aux législatives avec seulement quatre sièges pour son parti, il a opéré une remontée spectaculaire, en s'imposant comme le rempart contre le risque d'un « retour de l'ancien régime », qu'incarnent, selon lui, Nidaa Tounès et son leader.

L'ancien opposant à Ben Ali a surtout rallié les voix d'une bonne partie des bases d'Ennahdha. Si le parti islamiste a décidé officiellement de ne soutenir personne, des cadres intermédiaires se sont mobilisés en faveur de Marzouki. Beji Caïd Essebsi a, lui, convaincu par « sa grande expérience ». Pour de nombreux tunisiens « C'est l'homme de la période actuelle, pour lutter contre le terrorisme et restaurer notre image auprès des Occidentaux ». En somme un vote « utile » confie les désabusés de la politique menée par Moncef Marzouki, à la tête de l'Etat tunisien.

Marzouki a défié son concurrent d'accepter un débat télévisé et compte se poser, comme il l'a fait dès hier soir, comme « le candidat des forces démocratiques ».

Un débat qui aurait eu lieu entre les deux tours. Cependant Essebsi a refusé de par-

ticiper à ce débat.

C'est ce qu'il a fait savoir dans un entretien accordé, hier, à une chaîne satellitaire française. Répondant au duel proposé par leur adversaire au second tour, Moncef Marzouki, le leader de Nidaa Tounès, Mohsen Marzouk, s'est exprimé, lundi soir, sur la chaîne nationale tunisienne demandant des excuses de Moncef Marzouki. « Est-ce normal dans une relation politique de dire un combat face-à-face (nizal), sommes-nous dans un film de l'avant Islam ? Où es-tu ? Viens me combattre ?... Dis : Je demande un dialogue » M. Marzouk s'est interrogé : « Est-ce qu'il demande un dialogue avec le taghout ? (tyran) N'étions-nous pas un taghout pour lui il y a deux semaines ? ... Il doit s'excuser parce qu'il a désigné Béji Caïd Essebsi de taghout, et nous a appelé taghout. Nous voulons des excuses officielles et publiques ! »

Le soir des élections, Moncef Marzouki a appelé, devant ses partisans qui se sont rassemblés devant le siège central de sa campagne électorale, son rival au second tour, Béji Caïd Essebsi, à un débat télévisé retransmis en direct. Les médias ont rapporté la demande du face-à-face, mais Nidaa Tounès a perçu la demande du duel autrement.

Le second tour se jouera sur quelques détails. Les observateurs jugent que la position qu'adoptera le leader de gauche, Hamma Hammami, sera déterminante. Hier soir, il n'a donné aucune consigne de vote.

Le taux de participation est en baisse de cinq points par rapport aux législatives, à 64,4 % des inscrits.

A moins que les abstentionnistes révisent leurs positions et se rendent aux urnes pour prendre part à ces joutes électorales pour participer à la naissance de la 2<sup>e</sup> République tunisienne. Dans ce cas, chacun des deux hommes aura une chance d'occuper le palais de Carthage.

S. B.

## CERTIFICATION ET SIGNATURE ÉLECTRONIQUES

# Les interrogations des députés

PAR KAMAL HAMED

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, a présenté hier devant l'APN le projet de loi sur la certification et la signature électroniques. Ce projet de loi, a indiqué la ministre devant les députés, « trouve son fondement dans l'évolution des technologies de l'information et de la communication qui a favorisé l'émergence de nouveaux moyens de communication et d'échanges électroniques caractérisés par la dématérialisation des mesures, des documents et des contrats ». Zohra Derdouri a précisé que cette dématérialisation a suscité la problématique de la fiabilité des échanges électroniques qui requiert un climat de confiance dans le domaine de l'économie et de l'administration électronique ajoutant « que la certification électronique tend à créer un climat de confiance à même de sécuriser les échanges électroniques ». Ce projet de loi-cadre vise aussi la mise en place d'un cadre juridique pour la prise en charge des exigences juridiques, réglementaires et techniques à même de créer un climat de confiance favorable à la généralisation et au développement des échanges électroniques - un domaine où l'Algérie accuse un grand retard -. La signature électronique va certainement faciliter la vie aux citoyens et à tous les acteurs socio-économiques. Car le projet en question

touchera beaucoup de secteurs comme le transport, le commerce et même l'administration. En effet, comme l'a souligné la ministre, la signature électronique, qui entre dans le cadre de l'amélioration et de la modernisation du service public, a pour objectif de rendre le secteur de l'économie nationale plus attractif et plus dynamique, notamment dans les échanges de documents, d'informations ou dans les transactions commerciales qui doivent désormais s'adapter aux mutations et passer au mode de paiement électronique. Zohra Derdouri a estimé, en outre, que la certification électronique sécurise les transactions et les échanges sur Internet puisque les dispositions de ce projet permettent d'authentifier l'identité du signataire puisque la signature est infalsifiable.

Dans son rapport préliminaire la commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN) a présenté quelques recommandations et amendements qui portent sur la forme mais pas sur le fond. Lors du débat les députés ont surtout mis l'accent sur les dysfonctionnements que connaît le secteur de la poste et des nouvelles technologies de l'information.

Il a notamment été question de la lourdeur de l'Internet à cause du faible débit de la connexion, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives. « Il y a un grand retard dans l'implantation de la 3G car elle ne couvre

pas l'ensemble du territoire national » a indiqué le député Hamadouche qui a aussi fait cas du problème de la protection des personnes face à la cybercriminalité, un fléau de plus en plus répandu. « Ce projet de loi a besoin d'une plus grande détermination ».

« Or ce n'est pas le cas actuellement » a déclaré, de son côté, le député Rachid Khene. La ministre a été interpellée sur ce handicap comme elle l'a été aussi sur les garanties de la protection de personnes face à la cybercriminalité. Il est vrai que les problèmes liés à la connexion à Internet harassent les utilisateurs qui ne comprennent pas le pourquoi de la chose. Nombreux ont été aussi les députés qui ont interpellé la ministre sur le projet de loi relatif aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ce projet, qui a été présenté par l'ancien ministre, Moussa Benhamadi, devant l'APN, a été ensuite retiré par le gouvernement sans la moindre explication. Face à la multiplication des interventions sur cette question le président de l'APN, Larbi Ould Khelifa, s'est cru obligé de monter au créneau pour faire une mise au point. « Le gouvernement a le droit, conformément à l'article 22 de la loi organique régissant les relations des deux chambres du Parlement et le gouvernement, de retirer le projet de loi » a en effet souligné Ould Khelifa.

K. H.

PROJET DE LOI SUR LA MODERNISATION DE LA JUSTICE

# Vers la facilitation des services offerts au citoyen

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé lundi à Alger que le projet de loi sur la modernisation de la Justice débattu par les députés de l'APN permettra "principalement" de faciliter l'action judiciaire ainsi que les services offerts au citoyen.

PAR RAYAN NASSIM

Ce texte est "particulièrement lié au code de procédure pénale et au code de procédure civile", a précisé le



Tayeb Louh, ministre de la Justice et garde des Sceaux.

LUTTE CONTRE  
LA CONTREBANDE

## Deux personnes arrêtées dans le sud du pays

Deux personnes ont été arrêtées et plusieurs objets saisis par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, indique lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des forces de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'In Amenas/4<sup>e</sup> Région militaire a saisi, aujourd'hui 24 novembre 2014, suite à une patrouille de reconnaissance, un véhicule tout-terrain et d'autres objets", précise la même source. "Un autre détachement de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel d'El-Oued a appréhendé le 23 novembre 2014, deux personnes et a saisi un camion chargé de 10.890 bouteilles de boissons alcoolisées destinées à la contrebande", ajoute le communiqué. "Le même jour, un autre détachement des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Djanet a arrêté quatre candidats à l'immigration clandestine de différentes nationalités", a relevé le ministère, qui note qu'"un autre détachement relevant du secteur opérationnel d'El-Oued a saisi six motocyclettes". Par ailleurs et au niveau de la 6<sup>ème</sup> Région militaire, "un détachement des forces de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset, et en coordination avec les Douanes algériennes, a saisi 2.250 litres de carburant", a-t-on relevé.

I. A.

SALMONELLE  
Infection

## de douze nouveau-nés

Douze nouveau-nés souffrent d'une infection à la salmonelle. Ils ont été placés en quarantaine au centre hospitalo-universitaire de Constantine, a indiqué lundi le chargé de communication de cet établissement. Au cours d'une conférence de presse, Aziz Kabouche, a affirmé que les bébés en question "réagissent favorablement" aux soins administrés par le staff médical, ajoutant que leur état "s'améliore progressivement". Revenant sur l'origine de cette contagion, le responsable a précisé que c'est un nouveau-né évacué à la fin octobre dernier vers le service de néonatalogie du CHU, depuis une clinique privée, ensuite hospitalisé pour un état fébrile, qui est à l'origine de la contamination des autres nourrissons. Au total les symptômes de l'infection à la salmonelle ont été observés sur dix-sept nouveau-nés présents au service de néonatalogie. Cinq d'entre eux ont quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires, a-t-il ajouté. "Causé par le manque d'hygiène ou par la consommation d'aliments crus ou insuffisamment cuits, ce type d'infections à la salmonelle donne lieu, essentiellement, à des crampes abdominales, des diarrhées et de la fièvre", a encore indiqué M. Kabouche, précisant que l'infection peut s'avérer "grave" lorsque ce sont des nourrissons, des personnes âgées ou des malades chroniques qui en sont atteintes.

R. N.

ministre qui répondait aux préoccupations des députés au terme de la séance de débat général autour du projet de loi. S'agissant de la sécurisation du système informatique central prévu par le projet de loi, le ministre a précisé que ce dernier est "sécurisé par des moyens répondant aux normes internationales lesquelles permettront d'assurer la confidentialité des données" ajoutant qu'il sera "indépendant et non connecté à l'Internet". A une observation soulevée par certains députés sur une éventuelle "confusion" entre le projet de

loi sur la modernisation de la justice et le projet de loi relatif à la certification électronique, M. Louh a expliqué qu'il "n'y avait ni confusion ni contradiction entre les deux textes" soulignant que la certification ou la signature électroniques "ne sont pas nouvelles en Algérie".

Il a rappelé, dans ce sens, que la certification électronique était déjà utilisée dans la carte Chiffa dans le cadre de l'amendement de la loi relative à la sécurité sociale en 2008.

Le ministre a en outre affirmé que le

système de formation des magistrats actuel connaîtra une réforme radicale en collaboration avec le secteur de l'enseignement supérieur, soulignant que cette réforme "répondra à des normes internationales de même d'assurer au magistrat une formation de 6 ans après le baccalauréat". S'agissant de l'indépendance de la justice soulevée par plusieurs députés, le ministre a précisé que le fait de revendiquer davantage d'indépendance "est permis" mais dire que "rien n'a été réalisé dans ce domaine est injuste à l'égard des gouvernements qui se sont succédé", a-t-il ajouté.

Sur les développements des "affaires de corruption en suspens" (affaires de Sonatrach 1 et 2 et Khalifa), M. Louh a indiqué que "certaines procédures judiciaires sont du ressort des magistrats et que ni le ministre de la justice ni aucun autre ministre n'est habilité à intervenir dans l'action judiciaire sauf dans le cadre de la loi".

"Concernant les affaires qui lui sont présentées, la justice accomplit son travail normalement et dans le cadre du respect de la présomption d'innocence que nous défendons étant un principe intrinsèque et qui doit être respecté quelle que soit l'affaire" soulignant que "les facteurs conjoncturels n'influent pas sur la justice".

R. N.

POUR DÉTOURNEMENT DE FONDS PUBLICS

## 6 individus arrêtés en novembre à Alger

Six personnes, dont des responsables d'une banque à Alger, ont été arrêtées durant le mois de novembre pour le détournement d'un montant de 170 millions DA, a-t-on appris lundi auprès des services de la Sûreté de la wilaya d'Alger. L'affaire a été instruite suite à la plainte déposée par une banque publique auprès des services de sûreté contre des responsables dans le même établissement, notamment le caissier principal, pour détournement de fonds publics, a indiqué le chef de la brigade économique et financière de la Police judiciaire qui a diligenté l'enquête préliminaire toujours en cours sur ce dossier. Tout le long des quatre dernières années, les prévenus, en majorité

des fonctionnaires de la banque, ont mis en œuvre leur forfait à travers la transformation de vieux billets, explique la même source. Les six mis en cause doivent répondre des chefs d'accusation de détournement de fonds publics, de négligence et de blanchiment d'argent, a souligné le même responsable, ajoutant que ses services ont procédé à une saisie conservatoire des biens immobiliers et mobiliers de ces personnes sur ordre du juge d'instruction. Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont également démantelé un réseau criminel, composé de quatre individus, spécialisés dans le vol de véhicules de luxe à l'échelle nationale. Selon la brigade de lutte contre le trafic

des véhicules, le réseau, qui activait dans 12 wilayas de l'est du pays, s'adonnait notamment à la vente de voitures de luxe volées. Après l'arrestation de trois personnes impliquées dans cette affaire, la brigade a récupéré 10 véhicules volés dans plusieurs wilayas, notamment Djelfa, Chef, Alger, Sétif, Tiaret, Oran, Aïn Defla et Tlemcen, ajoute le même responsable. La brigade de lutte contre la contrefaçon a saisi 45.000 CD contrefaits et arrêté 6 personnes durant les deux derniers mois. Le préjudice matériel dans cette affaire a été estimé à 39 millions DA, selon les estimations de l'Office national des droits d'auteur relevant du ministère de la Culture.

R. N.

MILA

## Plusieurs cas de jaunisse à Chelghoum-Laïd

Plusieurs cas de jaunisse, une maladie communément appelé "bousafaïr", ont été enregistrés dernièrement dans la commune de Chelghoum-Laïd à Mila, a indiqué lundi le directeur de wilaya de la santé Mahieddine Tibeur.

Ces cas, dont le nombre n'a pas été précisé, ont été diagnostiqués parmi des écoliers, a précisé le même responsable, soulignant que des analyses sont effectuées par les services sanitaires pour déterminer l'origine de cette infection qui a suscité l'inquiétude des parents

d'élèves et de la population. Les unités de suivi et dépistage (UDS) de santé en milieu scolaire ont accordé des congés de maladies "d'une semaine et plus" à plusieurs élèves, ont déclaré des proches d'une écolière malade.

APRÈS SES CONVENTIONS AVEC LE MINISTÈRE

## Le Cnes veut une mise en œuvre

Le Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes) a appelé à "accélérer" la mise en œuvre de ce qui a été convenu lors des précédentes rencontres avec la tutelle. "L'université ne connaîtra pas de stabilité tant que certaines conditions ne sont pas réunies", a précisé lundi le Cnes dans un communiqué suite à la réunion de son bureau national les 21 et 22 novembre soulignant la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de ce qui a été

convenu lors des précédentes rencontres avec le ministère.

Le Cnes a, par ailleurs, insisté sur l'impératif d'"appliquer la loi sur tous ceux qui provoquent les enseignants et chercheurs et mettent en péril l'avenir des étudiants et de l'université en impliquant celle-ci dans des conflits d'intérêts". Il a, en outre, appelé le ministère à "assumer pleinement ses responsabilités afin d'éviter des dérapages pouvant surgir de

la situation complexe de l'Université algérienne du fait de la gestion arbitraire et non démocratique susceptible de conduire la relation avec le partenaire social vers l'inconnu". Le Cnes a fait part de sa "préoccupation" quant au fait d'"avoir passé sous silence les dépassements dangereux soulevés dans des rapports et présentés lors de rencontres officielles avec le ministre du secteur".

R. N.

SALON CARREFOUR DE LA PME, DU PARTENARIAT ET DES TECHNOLOGIES À LA SAFEX

## Espace d'échanges entre acteurs et professionnels

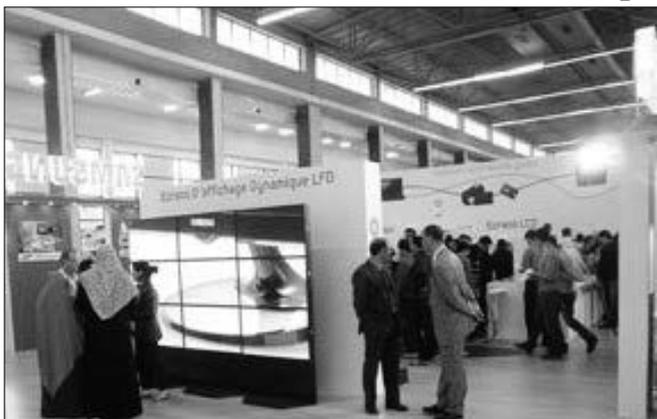
Ce salon constituera, également, selon les promoteurs de cet événement, un cadre et un espace de rencontres et d'échanges entre tous les acteurs et professionnels de la PME/PMI représentant divers secteurs d'activités

PAR AMAR AOUIMER

La Société Manaho international organise le salon Carrefour de la PME, du partenariat et des technologies au niveau du Palais des expositions de la Société algérienne des foires et exportations (Safex) du 15 au 19 décembre prochain.

Placé sous le parrainage du ministre de l'Industrie et des Mines, cette manifestation économique et commerciale prévoit la visite de nombreux professionnels du secteur de l'énergie et de l'industrie.

Les organisateurs de cet événement soulignent que "conscientes du rôle des PME en tant que moteur de la croissance et créateurs d'emplois, les autorités algériennes affichent un intérêt particulier à ce secteur d'activité en mettant en place un dispositif d'encouragement et d'accompagnement à



l'effet de relancer et de développer le tissu industriel et économique de l'Algérie".

Ce salon constituera, également, selon les promoteurs de cet événement, un cadre et un espace de rencontres et d'échanges entre tous les acteurs et professionnels de la PME/PMI

représentant divers secteurs d'activités dont l'objectif demeure la relance industrielle à travers la mise à niveau, la recherche du partenariat, l'encouragement à l'investissement, le recours aux technologies.

Ils affirment que "l'un des objectifs du salon

est d'offrir une plateforme pour les produits et services algériens à l'effet de montrer les potentialités des entreprises algériennes issues des différentes wilayas. L'autre vecteur de cet événement, c'est aussi d'encourager et de favoriser la production nationale dans l'esprit du "made in Algeria". En marge de ce salon, des communications seront animées par des responsables d'entreprises qui relèvent des institutions bancaires et d'assurances qui accompagnent des PME/PMI ou offrent des solutions à leur gestion. C'est ainsi que les thèmes se focalisent autour des préoccupations des PME/PMI en termes de "financement des investissements", "gestion des risques et leurs solutions" par le recours aux assurances, vulgarisation de l'information sur le programme des nouveaux parcs industriels. Par contre, d'autres conférenciers aborderont les expériences spécifiques et sectorielles de leur entité, pour certains en mettant en exergue, à titre d'exemple, "l'expérience et les perspectives de développement du Groupe SNVI", ou bien Saïdal qui met en relief le "partenariat comme axe stratégique pour le développement d'une industrie pharmaceutique".

A. A.

### MARCHÉ DU TRAVAIL ALGÉRIEN

## Le Pnud salue les efforts dans l'intégration des jeunes

PAR RIAD EL HADI

La représentante du programme des Nations unies pour le développement (Pnud) en Algérie, Cristina Amaral, a souligné les efforts de l'Algérie en matière d'intégration et d'emploi des jeunes. "Nous saluons vivement l'Algérie pour sa détermination comme en témoigne cette conférence dans ses efforts pour établir une politique courageuse d'intégration des jeunes et de les aider à traverser la transition entre l'école et le marché de travail", a-t-elle indiqué lors de la conférence économique et sociale de la jeunesse qui se tient au Palais des Nations.

Mme Amaral a également affirmé que l'Algérie fait "beaucoup" de progrès pour pro-

mouvoir l'éducation, ainsi que dans son engagement en faveur de l'égalité entre hommes et femmes et pour la promotion de l'emploi des jeunes. L'intervenante a réitéré l'engagement des Nations unies, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, pour contribuer aux succès de ces expériences et faire bénéficier l'expérience algérienne dans le domaine de l'emploi des jeunes à d'autres pays. Pour sa part, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) à Alger, Marek Skolil, a rappelé que la coopération entre l'Algérie et l'UE pour la période 2014-2020 est axée sur "la gouvernance, la participation de la société dans la gouvernance, et l'emploi et la diversification économique".

Selon lui, ces axes concernent directement les

jeunes d'où, dit-il, l'importance de cette conférence, dont les conclusions et les recommandations pourront contribuer à la concrétisation du projet de partenariat entre l'Algérie et l'UE. Les travaux de la Conférence économique et sociale de la jeunesse se poursuivaient durant l'après-midi au niveau des ateliers qui portent sur la croissance et la jeunesse, la diversité économique et l'utilisation spatiale de la jeunesse, la jeunesse et la valorisation des régions rurales, et le genre et l'égalité des chances entre les jeunes filles et les jeunes hommes. Durant deux jours, experts, sociologues, représentants de la société civile ainsi que des opérateurs économiques devraient faire un point de situation sur les dispositifs mis à la disposition des jeunes et des entrepris-

es par l'Etat pour l'intégration socio-économique des jeunes.

R. E.

### AGENCE NATIONALE DE GESTION DU MICRO-CRÉDIT

## 641.000 bénéficiaires de micro-crédits depuis 2005

Plus de 641.000 personnes ont bénéficié d'un micro-crédit depuis 2005 pour la création de leur propre activité de production dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) visant à lutter contre le chômage en favorisant l'auto-emploi. Le nombre des crédits accordés entre 2005 et la fin août 2014 par l'Angem a atteint 641.130 crédits pour le lancement d'activités de production de biens et de services, générant 961.697 emplois créés, a indiqué l'Angem dans une contribution rendue publique lundi à l'occasion de la conférence nationale économique et sociale de la jeunesse. Plus de 92 % de ces crédits ont été destinés au financement d'achat de matières premières nécessaires pour le démarrage de l'activité, dont le coût ne dépasse pas les 100.000 DA, et qui peut atteindre 250.000 DA dans les wilayas de Sud. Le reste des micro-crédits représentent des prêts non rémunérés pour la création d'activités, à hauteur de 29 % du coût du projet. Les activités de la très petite industrie sont les plus financées par le dispositif de l'Angem avec un taux de 37,83 % des micro-crédits octroyés, contre 20,88 % pour les activités de services, 17,41 % pour l'artisanat, 15,21 % pour l'agriculture, 8,43 % pour le BTP, alors que le commerce et la pêche n'ont bénéficié que d'une parts marginales de, respectivement, 0,16 % et 0,08%. D'après les chiffres du bilan, 61,82% des bénéficiaires de ce dispositif sont des femmes. L'Angem a également participé au financement des catégories sociales spécifiques, notamment les handicapés avec 1.351 micro-crédits octroyés depuis 2005, les ex-détenus (762), les personnes rapatriées (742), les victimes de la tragédie nationale (392), les candidats à l'immigration clandestine (80) et les personnes atteintes du VIH/Sida (50). Lancé pour la pre-

mière fois en Algérie en 1999, le micro-crédit est un outil de lutte contre le chômage et la précarité qui permis aux démunis d'accéder à des conditions de vie améliorées en créant leur propre activité génératrice de revenus. Le dis-

positif de l'Angem cible principalement les citoyens sans revenus ou disposant de revenus instables et irréguliers ainsi que les femmes au foyer.

R. E.

### ECONOMIE GRECQUE

## Crispations à Athènes face au trou budgétaire

La coalition gouvernementale socialo-conservatrice n'étant pas certaine d'obtenir la majorité dans le futur parlement, joue la fermeté face à la Troïka. La presse grecque fait état depuis plusieurs jours du "fossé" qui ne cesse de se creuser entre le gouvernement et les bailleurs de fonds du pays (FMI et Eurozone). Pomme de discorde, l'éternelle insuffisance budgétaire du pays et la lenteur des réformes structurelles. Les créanciers du pays insistent sur la nécessité immédiate, et quel qu'en soit le coût, de l'adoption de nouvelles mesures d'austérité pour combler ce trou budgétaire. Par un tour de passe-passe financier encore inexplicé. En pleine campagne électorale larvée, le gouvernement a adressé un nouveau message électronique à la Troïka. Il exprime son refus de ces nouvelles mesures. Mais, accepte, en revanche, les demandes de la Troïka concernant les modifications de loi régissant les syndicats, la grève patronale (lock-out), la nouvelle grille des salaires des fonctionnaires et la sécurité sociale. Pour des raisons politiques évidentes, et n'étant pas du tout assurés d'être dans le prochain parlement en cas de législatives anticipées que tout le monde prévoit pour le printemps, la coalition gouvernementale socialo-conservatrice exige

de la Troïka des accords pour la période post-mémorandum de la Grèce. Période que le gouvernement voudrait voir commencer dès janvier 2015 mais que la Troïka a repoussé aux... calendes grecques. Du coup, pour l'instant, aucune date n'est avancée pour le retour des représentants de la Troïka en Grèce. Ce retour doit permettre d'évaluer la situation de l'économie du pays et devrait aboutir à l'octroi de la dernière tranche du prêt d'environ 2 mrd\$, suivi d'une éventuelle annonce d'un accord-cadre pour une nouvelle ligne de crédit pour le pays, le fameux "filet" de sécurité fermement conseillé à Athènes par la patronne du FMI, Christine Lagarde. Nul doute que ce nouveau prêt sera assorti de nouvelles mesures impopulaires, mesures que les députés ont déjà rejetées. Autant dire qu'il sera très difficile de trouver un accord d'ici l'Eurogroupe du 8 décembre 2014. Pour le ministre grec des Finances, il s'agit là "d'une crispation" due à "la fin d'une époque". "Il ne s'agit pas de nous" a-t-il indiqué "du côté des créanciers aussi il existe une tension car, ils voient tout d'un coup que quelque chose se termine. Et cela produit une divergence de points de vue comme nous l'observons cette semaine."

R. E.

### FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE Priorité à la qualité et à l'exportation

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie informe les opérateurs économiques algériens que la Société algérienne des foires et exportations (Safex) organise la 23e édition de la foire de la promotion de la production nationale, prévue du 24 au 30 décembre prochain au Palais des expositions, Pins maritimes, Alger. Les secteurs, qui seront présents lors de cette manifestation économique et commerciale, véritable vitrine des produits "made in Algeria" seront, notamment les foires générales et produits et services, l'agroalimentaire, l'ameublement et la décoration ainsi que l'énergie, la chimie et la pétrochimie. Les différentes entreprises exposantes étaleront également leurs produits et marchandises de l'artisanat, du matériel de transport, de la mécanique métallurgie, le bâtiment et matériaux de construction, ainsi que les textiles, les cuirs, le caoutchouc et le plastique. De nombreux visiteurs et consommateurs seront au rendez-vous, pour tisser des relations de coopération et de partenariat, pour les uns, et pour faire des achats et s'enquérir de la qualité des produits fabriqués localement pour les autres. La 23e édition de la FPA envisage de stimuler les différentes branches de l'industrie nationale créatrices de richesses et d'emploi, notamment le segment de l'industrie automobile qui a besoin de sous-traitants et de collaborateurs techniques. Comme lors de l'édition précédente, la FPA vise mettre en relations les différentes entités exposantes pour une meilleure coopération et interdépendance économique et technologique complémentaire, sachant que les opportunités de partenariat et de joint-ventures sont nombreuses et effectives. D'autres entreprises exposantes s'intéresseront aux activités d'exportation, en ce sens que cet événement est considéré comme un lieu et un espace privilégiés pour explorer des marchés internationaux, et dénicher, également de potentiels clients nationaux et étrangers. Il s'agit aussi de faire connaître les produits locaux et leur originalité, tels que les produits agroalimentaires bio bien prisés par les consommateurs des pays euro-méditerranéens. Cependant, les produits destinés à être commercialisés sur le marché extérieur doivent répondre, constamment, aux normes et aux standards internationaux, en matière de qualité et d'emballage.

A. A.

## AIN-TEMOUCHENT,

**Réalisation  
de 4.000 places  
pédagogiques**

Les travaux de réalisation des 4.000 places pédagogiques (2<sup>e</sup> tranche) au centre universitaire d'Ain-Témouchent (CUAT) et 2.000 lits à la cité universitaire (3<sup>e</sup> tranche) ont été relancés dernièrement, a indiqué la Direction des équipements publics (DEP) de la wilaya. Le wali par intérim a effectué, en fin de semaine courante, une visite de travail dans des chantiers pour s'enquérir de l'état d'avancement des projets, confrontés à la lenteur des démarches administratives d'attribution des marchés, notamment l'élaboration du cahier de charges qui a nécessité une année et demie, ainsi que l'inefficacité des appels d'offres. L'entreprise qui effectuera les travaux de VRD a été désignée. La wilaya d'Ain-Témouchent est confrontée à l'indisponibilité d'entreprises de réalisation locales qualifiées pour ce genre de projets et au manque de main-d'œuvre qualifiée. Confiée à deux entreprises de réalisation, la deuxième tranche enregistre un taux d'un peu plus de 10 %. Inscrite en 2010, l'opération de réalisation de 4.000 places pédagogiques est très attendue par la direction du CUAT, confronté à un problème de pression eu égard au nombre d'étudiants par rapport aux places pédagogiques disponibles. Ce centre, qui a ouvert ses portes en octobre 2009 avec seulement 4.000 places pédagogiques, fait face aux besoins pédagogiques et d'enseignement de 7.100 étudiants inscrits au titre de l'année universitaire en cours, a-t-on relevé. S'agissant de la 3<sup>e</sup> tranche des 2.000 lits de la cité universitaire, la même source estime à 35 % le taux d'avancement des travaux de cinq lots confiés à quatre entreprises de réalisation. Inscrite également en 2010, cette opération a été confrontée aux mêmes problèmes. Trois lots restants de réalisation du restaurant central et des VRD, notamment, n'ont pas encore trouvé preneurs. Lors de sa visite sur les chantiers, le wali par intérim, Abdelkader Tayane, a insisté sur le respect des délais contractuels pour la livraison des projets à travers le renforcement des équipes sur le terrain.

## SOUK-AHRAS

**Mise en place  
d'une cartographie  
satellitaire**

La mise en place d'une cartographie satellitaire pour mieux gérer les conditions météorologiques et prévenir les dangers des intempéries a été soulignée, samedi à Souk-Ahras, en marge d'une campagne de sensibilisation aux dangers des inondations. La concrétisation de cette cartographie permettrait une "intervention rapide et efficace" des sauveteurs lors d'éventuels accidents en rapport avec les intempéries, a déclaré le directeur de la Protection civile, le commandant Mohamed-Rédha Merbah, à l'occasion de cette campagne de sensibilisation lancée depuis quelques jours. L'importance d'une formation continue des intervenants directs, les éléments de la Protection civile en l'occurrence, sur les méthodes de prévention, a été souligné par le même responsable qui a également fait part de l'urgence de mettre en place des "mesures répressives" à l'encontre des contrevenants à l'origine de l'obstruction des avaloirs d'eaux pluviales et des conduites d'évacuation. L'activation du rôle de la police des eaux et l'acquisition d'équipements modernes d'évacuation des personnes affectées par les inondations, notamment dans les zones où le relief est difficile, à l'image de la bande frontalière de la wilaya, ont été également mis en exergue par le commandant Merbah. Cette campagne de sensibilisation devant se poursuivre jusqu'au mois de mars 2015 vise à sensibiliser la population à l'importance de la prévention pour éviter les dangers liés aux inondations.

APS

## BECHAR, PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

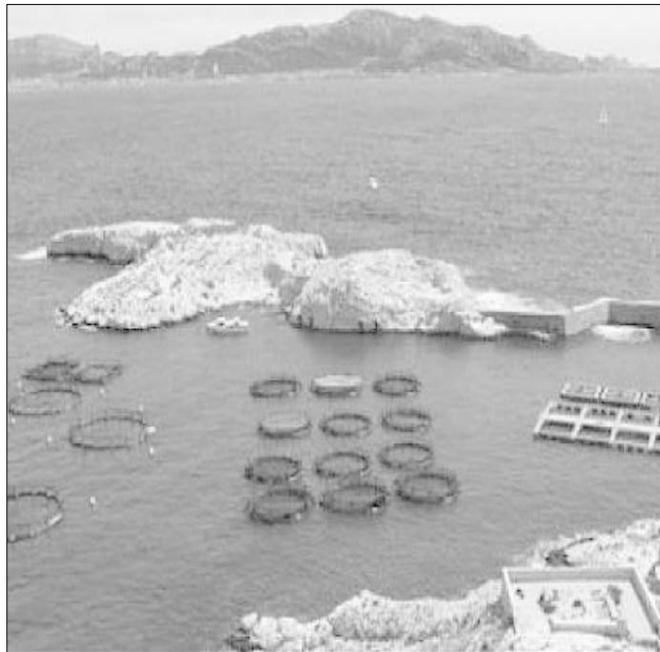
**Projet d'un système  
de contrôle sanitaire**

*Dans le cadre d'un programme national, un nouveau système de contrôle sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture sera mis en place en 2015 dans le sud-ouest du pays, a annoncé la direction locale du secteur à Béchar.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Ce système sera marqué par un soutien accru aux activités du Laboratoire national d'analyse des produits de la pêche, de l'aquaculture et de la salubrité du milieu, qui sera lui-même soutenu par la création d'un autre système de veille et de prévention des contaminations et des pollutions des milieux aquatiques du pays et des produits issus de ces milieux, a précisé la même direction à l'APS.

Visant le renforcement du contrôle sanitaire et l'échange d'informations relatives au contrôle sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture, le système en question sera matérialisé par la création de commissions mixtes de contrôle sanitaire et de traçabilité de ces produits, dont les membres relèvent des directions locales du commerce et des prix, des bureaux d'hygiène communaux, des inspections vétérinaires, du secteur de l'environnement et des directions locales de la pêche et de l'aquaculture, a souligné la Direction locale de la pêche, expliquant qu'outre la normalisation des contenants utilisés pour l'entreposage et le transport des productions halieutiques, à travers la sensibilisation sur la vente des produits de la pêche dans des caisses en plastique, il est aussi prévu la valorisation des mêmes produits par la mise en place d'un dispositif de labellisation des produits de la pêche.



Entreprises au titre du programme de développement et de modernisation du secteur de la pêche et des ressources halieutiques Aquapêche 2020, retenu au programme de développement quinquennal 2015-2019, ces actions sont considérées comme un véritable outil pour un développement harmonieux du secteur qui prévoit la réalisation de 25 importants projets dans le sud-ouest du pays. Le programme *Aquapêche 2020* vise aussi à appuyer et soutenir le développement des filières de la pêche et de l'aquaculture par la mise en place d'un dispositif d'encouragement et d'incitation à l'investissement dans l'aquaculture, par

la création, à travers le pays, de zones d'activités d'aquaculture (ZAA), dont une de 15 hectares à Béchar. Selon la direction du secteur, l'amélioration des programmes de formation par des formations à la carte en direction des jeunes investisseurs et la création de nouvelles filières sont également prévues à travers le lancement, par exemple, dès la prochaine session de 2015, d'une formation de 18 agents aquacoles au niveau du centre de formation de la commune de Kenadza (18 km au sud de Béchar).

B. M.

## EL-BAYADH, PROTECTION CIVILE

**Deux nouvelles unités à Rogassa et Bousemghoune**

Deux nouvelles unités de la Protection civile (PC) viennent d'être mises en service dans les communes de Rogassa et Bousemghoune, dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris samedi des responsables du secteur.

Ces deux nouvelles structures qui ont été dotées des moyens d'intervention nécessaires pour les évacuations et autres incendies sont encadrées par 30 agents, a indiqué le directeur de la Protection civile de la wilaya. Sadek Hadj Saddouk a précisé que la réalisation de ces deux unités s'inscrit au titre du programme du secteur portant redéploiement des structures de la PC à travers les différentes dairas d'El-Bayadh et la consolidation des actions de proximité du secteur en vue d'assurer une rapide intervention dans d'éventuelles situations.

L'unité de Bousemghoune revêt une importance particulière dans la région eu égard à sa mission de protection des palmeraies de la région, en proie souvent aux incendies. Elle est aussi appelée à renforcer les efforts de l'unité secondaire de la commune de Chellala, jouxtant le tronçon routier reliant El-Bayadh et Béchar qui connaît également des accidents routiers, a-t-on ajouté de même source.

L'unité de Rogassa devra, de son côté,



assumer plusieurs missions sur la RN-107, entre El-Bayadh et Tiaret, en plus de la couverture des régions de Cheguig, Stiten et Rogassa, notamment en période estivale où il est relevé des cas d'empoisonnement scorpionnique. Le secteur de la Protection civile sera également renforcé l'année pro-

chaine d'un poste avancé de la PC sur la RN-06, entre Bougtob et El-Bayadh notamment, tronçon réputé pour ses multiples points noirs, causes de plusieurs accidents de la circulation, a relevé le même responsable.

APS

TIZI-OUZOU

# Arrêt de travail à la Direction des transports

*Les travailleurs de la Direction de wilaya des transports de Tizi-Ouzou brandissent la menace d'avoir recours à une grève de trois journées dans la mesure où des réponses concrètes ne sont pas apportées dans un délai de huit jours. C'est ce que les concernés laissent entendre à travers un préavis de grève rendu public avant-hier. Les travailleurs de la Direction des transports de la wilaya de Tizi-Ouzou agissent sous l'égide de la section syndicale de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).*

PAR LOUNES BOUGACI

Cette dernière énumère une série de revendications restées en suspens et c'est à cause de leur insatisfaction qu'il a été décidé d'observer cette grève cyclique. Les concernés parlent ainsi, dans leur préavis de grève, d'entraves répétées à l'exercice du droit syndical, de la non mise en œuvre du protocole d'accord signé le 30 mars 2014, à l'exception du renouvellement de la commission paritaire, de la publication d'un avis de recrutement d'un administrateur dans un quotidien sans l'adoption du PGRH 2014 et l'absence du poste budgétaire vacant et de la non-observation des dispositions des articles 12, 13, 14, 15 et 18 du décret 84-10 du 14 janvier 1984, fixant la compétence, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission paritaire. Par ailleurs, la colère des employés du même secteur a pour origine l'entrave à l'évolution légale des travailleurs en dépit de leur ancienneté et de la disponibilité des postes budgétaires vacants au titre de l'exercice 2014 mais aussi la non-



observation de la note d'orientation adressée par la DAG à la direction (consigné dans le P-V de réunion conjointe DAG et partenaire social du 4 juin 2013 sous le numéro 131649/DAG du 1<sup>er</sup> juillet 2013 ainsi que le non-respect des dispositions de l'article 23 de la loi numéro 88-07 du 26 janvier 1988, relative à l'hygiène, à la sécurité et à la médecine du travail. En outre, ce qui est déploré par la section syndicale UGTA a trait à la substitution de la conduite du véhicule de service par une personne étrangère sans aucun statut et au non-respect des dispositions de l'article 04 de la loi 90-04 du 6 décembre 1990, relative au règlement des conflits individuels de travail. Les constatations évoquent aussi la non-observation des dispositions des articles 02 et 07 de l'ordonnance 97-03 du 11 janvier 1997, fixant la durée légale du travail ainsi que « le comportement despotique et méprisant de la directrice à l'endroit du partenaire social et des travailleurs » et enfin, à l'absence de l'encadrement à l'exception d'un chef de bureau démissionnaire et d'un chargé

de mission. Dans une déclaration rendue publique par le syndicat en question, il y est souligné : « L'assemblée générale réunie décide d'une grève cyclique de trois jours par mois répartis comme suit : pour le mois de novembre, mardi, mercredi et jeudi et les mois suivants, lundi, mardi et mercredi. A cet effet un préavis de grève de huit jours sera déposé auprès de l'employeur, conformément aux dispositions de la loi 90.02 du 6 décembre 1990, relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève, modifiée et complétée ». Plusieurs responsables ont été saisis par écrits au sujet de ce conflit socio-professionnel comme les secrétaires généraux de l'Union locale et de l'Union de wilaya UGTA et du Syndicat national des travailleurs de l'administration et des transports, la Fédération nationale des travailleurs des transports ainsi que le wali de Tizi-Ouzou, l'inspecteur de la Fonction publique et l'Inspection du travail de

L. B.

BOUZEGUENE

## Les gendarmes arrêtent un meurtrier

L'auteur d'un assassinat commis dans la commune de Bouzeguène, sise à 67 kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, a été appréhendé par les services de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris de sources sûres. Selon ces dernières : « Suite à l'ouverture d'une enquête relative à la découverte à hauteur du village Houra, commune de Bouzeguène, du corps du nommé B. N., âgé de 51 ans, présentant des blessures diverses au thorax et à la jambe, occasionnées par arme blanche, les investigations entreprises par les gendarmes de la brigade d'Illoula-Oumalou ont abouti à l'interpellation de l'auteur présumé du meurtre, un jeune âgé de 30 ans, demeurant audit village ». Les mêmes sources ajoutent que le mis en cause a reconnu les faits qui lui sont reprochés, en déclarant qu'il a commis cet acte suite à un différend l'opposant à la victime depuis deux ans. Les gendarmes de ladite brigade ont présenté l'auteur présumé devant le procureur de la République près du tribunal d'Azazga et il



a été placé sous mandat de dépôt. Par ailleurs, suite à un différend, le nommé A. R., âgé de 58 ans, a assené des coups de couteau au nommé L. D., âgé de 37 ans, au village Aït Hidja, commune de Assi-Youcef, lui occasionnant des blessures

mortelles au thorax. « Le corps du défunt a été déposé à la morgue de l'hôpital de Boghni. Le mis en cause a été interpellé par les gendarmes de la brigade de Mechtras qui ont ouvert une enquête », conclut-on.

L. B.

BANDITISME

## Des dizaines d'affaires élucidées

Les services de la police de la wilaya de Tizi-Ouzou viennent de rendre public le bilan mensuel ayant trait à leurs activités durant ces derniers trente jours. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, qui a rendu public ledit bilan, au chapitre des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes (coups et blessures volontaires, menaces et injures, etc.), les services de la police judiciaire ont traité 185 affaires, pour lesquelles 166 personnes ont été interpellées et présentées au Parquet, dont 6 ont été placées en détention préventive et 160 ont été citées à comparaître. Toujours, d'après la même source et s'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens (atteinte aux biens, vols simples, atteinte à l'économie et dégradation), les mêmes services ont eu à traiter 166 affaires, mettant en cause 39 personnes interpellées et présentées au Parquet, dont 8 ont été placées en détention préventive, 31 ont été citées à comparaître. « Au volet relatif aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, le même service a eu à traiter 15 affaires mettant en cause 20 personnes interpellées et présentées devant le parquet, dans 18 ont été placées en détention préventive et 8 ont été citées à comparaître », ajoute-t-on. « Quant aux affaires de crimes et délits contre la chose publique (ivresse publique et manifeste, conduite en état d'ivresse, outrage à corps constitué), ces services ont traité 6 affaires, mettant en cause 6 personnes interpellées et présentées au Parquet, dont 3 ont été placées en détention préventive alors que 3 ont été citées à comparaître », est-il indiqué. Au volet des atteintes aux familles et bonnes mœurs (atteinte à la pudeur, détournement de mineurs, création de lieux de débauche...), 5 affaires ont été traitées, mettant en cause trois personnes interpellées et présentées au Parquet. 2 d'entre elles ont été placées en détention préventive et 1 a été citée à comparaître. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, 264 opérations coup de poing ont été initiées durant la période considérée, ciblant 318 points (quartiers sensibles, lieux publics, cafés maures, marchés, gare routière et chantiers de construction), 1.710 personnes ont été interpellées et contrôlées, 23 parmi elles ont été présentées au parquet pour divers délits, à savoir 2 pour port d'arme prohibée, 10 pour détention de stupéfiants, 4 faisant objet de recherche, 1 pour séjour illégal et 6 autres pour divers délits. Il y a lieu de noter que ces opérations se sont soldées par la mise en détention préventive de 10 personnes. « En matière de sécurité publique, le service concerné a recensé 38 accidents de la circulation au cours desquels 52 personnes ont été blessées. Il a été également procédé à 20 mises en fourrière et 1.259 contraventions ainsi que 262 permis de conduire retirés. De même qu'on enregistre 290 opérations de contrôle et d'intervention effectuées. En outre, 3.096 actions de sensibilisation à l'endroit des usagers de la route ont été effectuées. Enfin, dans le cadre du suivi et de gestion des commerces réglementés, le service de police générale et de la réglementation a procédé à 3 propositions de fermeture de débits de boissons (différentes catégories), 13 exécutions d'arrêtés de fermeture (débits de boissons alcoolisées différentes catégories), 54 contrôles et suivis (débits de boissons), 83 exécutions d'arrêtés de fermeture (tous commerces confondus) et à 9 sorties sur le terrain avec la commission de surveillance et de contrôle des installations classées. Cent contrôles et suivi (divers commerces) ont été enregistrés d'après la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou.

L. B.

## ÉGYPTÉ

Le président Sissi entame sa 1<sup>re</sup> tournée en Europe

Abdel Fattah al-Sissi est attendu en Italie et à Paris. Le chef de l'État égyptien doit rencontrer le pape François et les dirigeants italien et français. Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi s'est envolé, lundi, pour l'Italie, entamant sa première tournée dans l'UE qui doit le mener en France, afin de tenter d'attirer les investisseurs étrangers. Abdel Fattah al-Sissi, l'ex-chef de l'armée qui a destitué le président islamiste Mohamed Morsi en juillet 2013, doit rencontrer le pape lors de la première visite d'un dirigeant égyptien au Vatican depuis 8 ans. Il s'entretiendra avec le Premier ministre italien Matteo Renzi à Rome.

Le président égyptien se rendra mardi à Paris, où il rencontrera son homologue français François Hollande et plusieurs hauts responsables, dont le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius mercredi. La lutte anti-djihadistes, notamment contre les groupes armés islamistes qui font la loi en Libye voisine, sera au menu des discussions. Abdel Fattah al-Sissi devrait également chercher à encourager le retour des investisseurs étrangers en Égypte, dont l'économie a été mise à mal par plus de trois années d'instabilité politique. Il a été triomphalement élu en mai, après avoir éliminé toute opposition islamiste et laïque, fort du soutien des médias et de l'opinion publique qui, dans sa vaste majorité, lui est reconnaissante d'avoir mis fin au "chaos" dans le pays depuis la révolution de 2011 ayant chassé Hosni Moubarak d u pouvoir.

## COLOMBIE

## Semaine cruciale entre Farc et gouvernement

Une semaine cruciale démarre lundi pour le processus de paix en Colombie, gouvernement et Farc cherchant à s'accorder pour la libération d'un général et quatre autres personnes détenues par la guérilla marxiste. Leur sort conditionne directement la reprise des pourparlers bloqués depuis huit jours par le président Juan Manuel Santos avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), la principale rébellion du pays avec près de 8.000 combattants.

Confiant dans une issue rapide depuis le début de la crise, le chef de l'Etat a assuré avoir "donné des instructions" pour obtenir leur libération dans le courant de la semaine. Le gouvernement a déjà "suspendu les opérations de la force publique dans ce secteur", a annoncé dimanche soir le ministre de la Défense, un procédé habituel permettant à la guérilla de les relâcher en toute sécurité. Depuis La Havane où se déroulent les négociations de paix depuis deux ans, la délégation des Farc avait affirmé auparavant que les soldats pourraient "retrouver la liberté mardi prochain si le protocole était rigoureusement observé", en référence à l'arrêt des opéra-

## EN DÉSACCORD AVEC OBAMA

## Le chef du Pentagone démissionne

Ancien combattant de la guerre du Vietnam, Chuck Hagel démissionne après la cuisante défaite des démocrates aux élections de mi-mandat le 4 novembre, qui laisse les républicains aux manettes du Congrès.

Le secrétaire américain à la Défense, Chuck Hagel, va annoncer sa démission lundi matin à la Maison-Blanche lors d'une intervention commune avec le président Barack Obama, a indiqué un responsable de la Maison-Blanche.

Cette démission serait en partie liée à des différends sur la stratégie à adopter contre le groupe Etat islamique (EI) en Irak et en Syrie, avance le New York Times.

"Un successeur sera nommé rapidement", a ajouté le responsable de la Maison-Blanche sous couvert de l'anonymat, précisant que M. Hagel, 68 ans, seul républicain du cabinet Obama, resterait à son poste jusqu'à ce que son remplaçant soit confirmé par le Sénat.

Michele Flournoy, une ex-sous secrétaire à la Défense, figure parmi ses potentiels remplaçants cités par le *New York Times*. Jack Reed, sénateur démocrate du Rhode Island et ancien membre d'une unité d'élite de parachutistes, et Ashton Carter, ancien secrétaire adjoint à la Défense, sont aussi cités comme d'éventuels successeurs de M. Hagel. Ancien combattant de la guerre du Vietnam, Chuck Hagel démissionne après la cuisante défaite des démocrates aux élec-



tions de mi-mandat le 4 novembre, qui laisse les républicains aux manettes du Congrès. M. Hagel devrait annoncer sa démission à 11h10 (16h10 GMT) depuis la Roseaie de la Maison-Blanche.

M. Hagel a parlé de son départ à M. Obama en octobre et ces discussions ont duré "plusieurs semaines", a précisé le responsable de la Maison-Blanche, rappelant que M. Hagel avait été confronté à une "période intense de transition, y compris le

retrait (des soldats américains) d'Afghanistan (...) et des choix budgétaires difficiles".

M. Hagel a tenu le Pentagone d'une "main ferme, guidant notre armée dans cette transition, et aidant à répondre aux défis d'EI et d'Ebola", a-t-il ajouté.

R. I./Agences

## NUCLÉAIRE IRANIEN

## Prolongation des négociations

"principes de base" d'un document final d'ici à "trois à quatre mois".

Les discussions reprendront en décembre dans un lieu non encore décidé. Pendant ces prolongations, Téhéran restera éligible à un allègement des sanctions d'une valeur de 700 millions de dollars par mois. Le prochain cycle de discussions pourrait se tenir de nouveau à Vienne, mais Oman est également cité.

Les négociateurs du groupe du P5+1 (les cinq membres du Conseil de sécurité de l'Onu Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie + l'Allemagne) et de l'Iran discutent depuis mardi dernier à Vienne et étaient censés s'entendre sur un accord définitif d'ici ce lundi soir.

L'objectif du P5+1 est de réduire les capacités iraniennes d'enrichissement de l'uranium en échange d'une levée progressive des sanctions qui frappent l'Iran depuis 2007. Le président Hassan Rohani a prévu de s'adresser à la nation iranienne sur cette question lundi, rapporte l'agence officielle Irna sans préciser l'heure de l'allocation. Dans un rapport mensuel d'évaluation consulté par Reuters, l'Agence internationale de l'énergie atomique indique que l'Iran a réduit ses stocks d'uranium faiblement enrichi qui représentent

désormais un peu moins de 7.400 kg, en dessous du seuil accepté par les grandes puissances l'an passé. Au début du mois, ces stocks se trouvaient juste au-dessus de cette limite.

En milieu de matinée, un responsable européen participant aux discussions, au palais Coburg, avait indiqué que la possibilité d'un accord définitif dans les délais semblait "physiquement impossible".

Un négociateur iranien avait déclaré, dès dimanche, à l'agence de presse iranienne Isna qu'"au regard du peu de temps qu'il reste avant la date butoir et du nombre considérable de questions qui doivent être discutées et auxquelles il faut répondre, il est impossible d'atteindre un accord d'ensemble définitif d'ici le 24 novembre".

Désormais, si les deux parties parviennent à un accord, ce sera vraisemblablement après le changement officiel de majorité au Congrès américain où les républicains, partisans d'une ligne dure envers l'Iran, domineront les deux chambres à partir de janvier. Les élus les plus intransigeants ont menacé de demander de nouvelles sanctions contre l'Iran si aucun progrès ne ressort des discussions.

R. I.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE

# La bataille du second tour engagée entre Marzouki et Essebsi

La bataille pour le second tour de la présidentielle s'est déjà engagée en Tunisie entre le président sortant Moncef Marzouki et le vainqueur des législatives Béji Caïd Essebsi, même si le pays attend toujours les résultats officiels du premier tour.



**P**eu après la fermeture des bureaux de vote dimanche, l'équipe de campagne de M. Caïd Essebsi, chef du parti anti-islamiste Nidaa Tounès, a annoncé que ce dernier était "le premier de la course et avec un écart important".

L'ex-Premier ministre, favori de cette première élection présidentielle libre de l'histoire de la Tunisie, a obtenu "pas très loin de 50%" des suffrages, selon Mohsen Marzouki, son directeur de campagne, d'après qui un second tour est, donc, "probable".

Des estimations aussitôt contestées par l'équipe de M. Marzouki qui, tout en confirmant la présence des deux rivaux au second tour, a fait état d'un écart beaucoup plus réduit, voire d'une avance du président sortant.

"Dans le pire des cas, nous sommes à égalité, et dans le meilleur des cas nous avons 2 à 4% d'avance", a déclaré le directeur de campagne de M. Marzouki, Adnène Mancier.

L'instance chargée d'organiser les élections, l'ISIE, a jusqu'à mercredi pour communiquer les résultats du premier tour. Elle a pour l'instant fourni les chiffres de la participation qui s'est élevée à 64,6% des inscrits (hors circonscriptions à l'étranger), ce que son président Chafik Sarsar a jugé "honorables".

Des sondages réalisés à la sortie des bureaux de vote placent le chef de Nidaa Tounès largement en tête face à M. Marzouki, des données qui ont été relayées par les médias tunisiens malgré une interdiction de les publier.

M. Mancier a estimé que ces estimations étaient une tentative d'"influencer" les observateurs, mettant même en garde contre de possibles fraudes. "Nos observateurs ne doivent quitter les urnes qu'après la fin de l'opération de dépouillement parce que nous nous attendons (...) à ce qu'une opération de vraie fraude commence", a-t-il averti.

## "Ancien régime" contre "démocrates"

M. Marzouki a tenu un discours plus apaisé dimanche soir, appelant à la tenue

pour le second tour d'un "débat élevé sur des programmes, des idées, des valeurs, et pas sur des insultes", et exhortant les "démocrates" à voter pour lui pour contrer M. Essebsi.

"Je m'adresse maintenant à toutes les forces démocratiques (...) avec qui j'ai lutté ces 30 dernières années pour un vrai Etat démocratique, pour rompre avec le passé, pour une vraie société civile, pour un équilibre des pouvoirs, je leur demande de s'unir autour de leur candidat. Je suis devenu leur candidat naturel", a-t-il lancé.

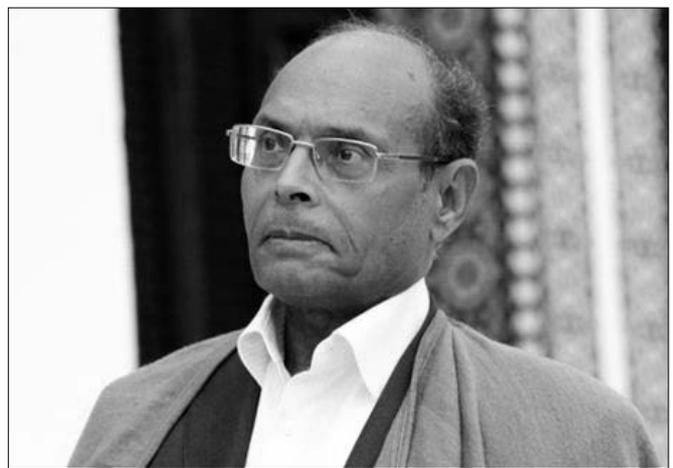
M. Marzouki, devenu président à la faveur d'une alliance avec les islamistes d'Ennahda, s'est posé tout au long de sa campagne comme le rempart contre l'ancien régime que représente, selon lui, M. Caïd Essebsi, 87 ans. Ce dernier a, en effet, servi sous le premier président tunisien Habib Bourguiba comme sous Zine El Abidine Ben Ali, renversé par une révolution le 14 janvier 2011.

Les partisans des deux rivaux, qui ne cachent pas leur aversion l'un pour l'autre, avaient échangé des accusations dans la journée de dimanche.

L'équipe de campagne de M. Marzouki a ainsi assuré que des partisans de Nidaa Tounès avaient voulu l'attaquer devant son bureau de vote, tandis que le directeur de campagne de M. Caïd Essebsi a accusé le président sortant de s'être "allié avec des salafistes jihadistes pendant sa campagne".

Selon les sondages, le troisième homme de la présidentielle est une figure de proue de la gauche, Hama Hammami. Ce dernier a jugé dimanche soir que son score était "un message positif", en indiquant que sa formation, le Front populaire, se réunirait pour étudier une éventuelle consigne de vote pour le second tour.

Près de 5,3 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes un mois après des législatives dont le caractère démocratique a été salué par la communauté internationale. La Tunisie fait figure d'exception dans la région, l'essentiel des pays du "Printemps arabe" ayant basculé dans la répression ou le chaos. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a salué la présidentielle de dimanche comme "un moment



historique", promettant que son pays travaillerait avec le futur gouvernement.

## Le président Marzouki, chantre de l'union entre islamistes et laïcs

Opposant historique à la dictature déchu devenu président grâce à une alliance avec les islamistes, Moncef Marzouki se pose en rassembleur et en rempart contre le retour de l'ancien régime, mais ses détracteurs l'accusent d'avoir sacrifié ses principes au nom de son ambition.

Candidat à sa propre succession dimanche, M. Marzouki avait été élu fin 2011 par la Constituante, une consécration pour cet homme de gauche qui a vécu de longues années d'exil en France, loin de la répression du régime de Zine El Abidine Ben Ali.

Né le 7 juillet 1945 à Grombalia, à 40 km au sud de Tunis, ce père de deux filles se décrit toujours comme un "enfant du peuple au service du peuple".

Loin du faste présidentiel auquel les Tunisiens étaient habitués sous Ben Ali, il refuse ainsi symboliquement de porter une cravate et apparaît régulièrement vêtu du traditionnel burnous plutôt que d'un costume.

Après la victoire aux législatives du 26 octobre du parti anti-islamiste Nidaa Tounès, qui compte dans ses rangs des proches de l'ancien régime autoritaire de Ben Ali, M. Marzouki n'a cessé de mettre en garde contre les "menaces" pesant selon lui sur les libertés fondamentales.

## Allié des islamistes

Si ce médecin neurologue formé à Strasbourg est entré à la présidence, c'est à la faveur d'une alliance de son mouvement, le Congrès pour la République (CPR) et d'un autre parti séculier avec les islamistes d'Ennahda, vainqueurs des élections d'octobre 2011.

Mais alors que de nombreux Tunisiens s'attendaient à ce qu'Ennahda, qui ne présente pas de candidat à la présidentielle, annonce son soutien à M. Marzouki, le parti a indiqué qu'il laissait "le choix à ses membres pour élire un

président qui garantisse la démocratie". Le président continue de considérer la "troïka" comme sa plus grande réussite, alors que la quasi-totalité des partis non-islamistes dénonce un accord conclu, selon eux, dans l'unique but de satisfaire une ambition présidentielle.

Moncef Marzouki a toujours défendu son choix, martelant qu'Ennahda et les forces dites "progressistes" devaient agir de concert pour assurer l'unité du pays, comparant le parti islamiste aux "chrétiens démocrates d'Europe".

Sur la scène internationale, le président se pose en VPR de l'expérience démocratique tunisienne.

## Béji Caïd Essebsi, vétéran de la politique et détracteur des islamistes

A 87 ans, Béji Caïd Essebsi a servi aussi bien Bourguiba que Ben Ali avant de s'imposer comme le poids lourd de la Tunisie post-révolutionnaire face aux islamistes.

Revenu sur le devant de la scène à la faveur de la révolution qui a renversé le président Zine El Abidine Ben Ali en janvier 2011, cet avocat de formation dont le parti Nidaa Tounès a remporté les législatives du 26 octobre, devant les islamistes d'Ennahda, a été nommé Premier ministre provisoire en février 2011.

Il a à son crédit d'avoir mené le pays vers les premières élections libres de son histoire en octobre 2011, remportées par Ennahda.

Mais ce ministre de l'Intérieur, de la Défense et des Affaires étrangères sous le premier président tunisien Habib Bourguiba, puis président du Parlement en 1990-1991 sous Ben Ali, est accusé par ses opposants d'être un produit du sérail cherchant à reproduire l'ancien régime.

En 2012, une plainte le citant a aussi été déposée par des représentants d'un mouvement d'opposition à Bourguiba, les Youssefistes, torturés à l'époque où M. Caïd Essebsi était ministre de l'Intérieur. Ses adversaires le critiquent aussi pour son âge avancé, estimant qu'il n'est pas représentatif de la révolution conduite par la jeunesse.

## NUTRITION ET CONCENTRATION

# Une alimentation adaptée pour stimuler sa mémoire

Les troubles de la mémoire et de la concentration peuvent survenir à tout âge : difficultés d'apprentissage chez les jeunes, trous de mémoire durant les périodes de fatigue ou de stress chez les adultes, baisse de concentration après les repas ou réduction des performances intellectuelles chez les gens d'un âge avancé. Or, la nutrition peut jouer un rôle significatif dans le maintien et même dans l'amélioration de ces fonctions.

**D**écouvrez les mesures alimentaires à mettre en place afin de rendre plus performantes votre mémoire et votre concentration et de maintenir votre énergie tout au long de la journée. Les troubles de la mémoire et de la concentration peuvent survenir à tout âge : difficultés d'apprentissage chez les jeunes, trous de mémoire durant les périodes de fatigue ou de stress chez les adultes, baisse de concentration après les repas ou réduction des performances intellectuelles chez les gens d'un âge avancé. Or, la nutrition peut jouer un rôle significatif dans le maintien et même dans l'amélioration de ces fonctions.

Plus de 40 nutriments interviennent dans le fonctionnement du cerveau. À cet égard, il est aussi important de s'assurer un apport adéquat en macronutriments (protéines, glucides et lipides) qu'en micronutriments (vitamines et minéraux).

Dans cette fiche, il sera question des mesures alimentaires à mettre en place afin de rendre plus performantes notre mémoire et notre concentration et de maintenir notre énergie tout au long de la journée.

## Recommandations générales

- Prendre un petit-déjeuner complet
- Réduire l'apport énergétique des repas
- Répartir l'apport en glucides tout au long de la journée
- Prendre une collation nutritive en après-midi
- Augmenter la consommation d'oméga-3
- Manger en abondance fruits et légumes
- Augmenter l'apport en vitamines du groupe B
- Consommer des aliments riches en fer
- Consommer des produits laitiers faibles en gras
- Suivre la diète méditerranéenne
- Boire de l'eau.

## Prendre un petit-déjeuner complet

Les études démontrent clairement que prendre un petit-déjeuner améliore les performances académiques et réduit le déclin de la mémoire et de la concentration en avant-midi. Ces effets sont d'autant plus marqués lorsque le petit-déjeuner est riche en glucides. En effet, après le petit-déjeuner, un taux de glucose à un niveau optimal favorise les performances intellectuelles. Sauter le petit-déjeuner est clairement associé à la fatigue chez les étudiants.

Pour atteindre et garder le taux de glucose sanguin souhaité, il est recommandé de privilégier les aliments qui contiennent naturellement des glucides et qui sont riches en fibres, mais de réduire ceux riches en sucres ajoutés. Il est également important de consommer un peu de protéines au petit-déjeuner et de réduire les aliments très gras ou peu nourrissants.

Les enfants imitent les parents

Des études démontrent que les habitudes alimentaires des parents influencent celles de leurs enfants. Il faut donc donner l'exemple si l'on veut que les enfants adoptent un comportement sain, particulièrement au petit-déjeuner.

## Réduire l'apport énergétique des repas

Des repas faibles en calories causent moins de somnolence que des repas à haute teneur en calories. Pour un meilleur fonctionnement du cerveau tout au long de la journée, il est préférable de répartir son apport alimentaire quotidien en 3 repas et 1 ou 2 collations et de manger à des heures relativement régulières.

## Trucs pour réduire la valeur calorique des repas

- Prendre l'habitude de manger son dessert du midi (yogourt, fruit, yogourt de soya, barre tendre, muffin santé, galette santé, lait) à la collation de l'après-midi
- On peut aussi diviser en deux le repas prévu et consommer l'autre moitié plus tard. Si on a peur d'avoir faim, on peut se dire qu'une collation nous attend...

Exemple de repas du midi complet transformé en repas du midi et en collation : Sandwich à la dinde et fromage, crudités, jus de légumes, yogourt, fruit, barre tendre

- Le midi : sandwich à la dinde et fromage, crudités, jus de légumes, fruit
- L'après-midi : yogourt et barre tendre.

## Répartir l'apport en glucides durant la journée

Pour le midi, miser sur un repas léger. Il devrait contenir au moins 1 portion de viande ou substitut, mais pas plus de 2 portions de pain et de céréales. Trop de glucides le midi provoque un effet sédatif, attribué à l'augmentation de la production de sérotonine.

Le midi, il faut éviter surtout les desserts sucrés, les pommes de terre, le couscous, le riz blanc, les nouilles instantanées et le maïs. 2 portions de pain et céréales, c'est :  
• 2/3 tasse de riz blanc basmati, 1 tasse de riz brun ou de riz sauvage  
• 1 tasse de pâtes de grains entiers  
• 2 tranches de pain de grains entiers  
• 1 grande tortilla de grains entiers  
• 2 c. à muffin grossier moyenne de grains entiers

1 portion de viande ou substitut, c'est :  
• 2 œufs  
• 175 ml (3/4 tasse) de légumineuses  
• 150 g de tofu ferme  
• 1/2 tasse de noix et de graines  
• 2 c. à table de beurre d'arachide

Quand on mange des légumineuses, on doit réduire de moitié la quantité de pain et de céréales que l'on consomme.

Exemples de repas du midi pour garder l'esprit clair  
• 1 tasse de soupe aux légumes  
75 g (2,5 onces) de dinde 250 ml (1 tasse) de riz brun



Légumes divers mélangés au riz  
• 2 craquelins de seigle  
250 ml (1 tasse) de lentilles vertes et de légumes. Crudités 30 g (1 once) de fromage maigre

## Prendre une collation nutritive en après-midi

Certaines études laissent entendre que le fait de prendre une collation nutritive en après-midi pourrait améliorer les performances mentales 11-12.

## Exemples de collations nutritives

- Compote aux fruits sans sucre 1 à 2 c. à table de graines de citrouille
- Petit muffin au son, yogourt
- Barre de céréales et noix, boisson de soya
- Fruit
- Morceau de fromage à 20 % ou moins de matières grasses
- Fruit, petite poignée d'amandes
- Jus de légumes

Noix de soja séchées  
• Crudités.

## Augmenter l'apport en vitamines du groupe B

Parmi tous les nutriments, les vitamines du groupe B - plus particulièrement la B1, la B6, la B9 et la B12 - jouent un rôle primordial dans le phénomène de mémorisation. De légères carences en ces nutriments pourraient nuire aux performances cognitives. On sait, entre autres, que chez les gens atteints de la maladie d'Alzheimer, on observe un manque d'acétylcholine. En effet, ce neurotransmetteur est indispensable aux fonctions de la mémoire et de l'apprentissage. Or, l'acétylcholine est fabriquée en partie grâce à la vitamine B1.

## Consommer des aliments riches en fer

Le fer a, entre autres, pour rôle de transporter l'oxygène au cerveau. Il contribue aussi à la production de sérotonine et de

dopamine. La sérotonine régule l'humeur, l'appétit et le sommeil tandis que la dopamine a un effet sur l'attention, le sens de l'organisation et le contrôle des mouvements.

La carence en fer nuit donc aux performances intellectuelles. Elle touche davantage les femmes que les hommes. Pour savoir si l'on souffre de carence en fer, des analyses sanguines sont nécessaires.

## Sources de fer

Viandes rouges, abats, mollusques, légumes verts, légumineuses, pains et céréales à grains entiers, farines et céréales enrichies de fer.  
Aliments du règne végétal particulièrement riches en : quinoa, mélasse verte, graines de citrouille, épinards, lentilles.

## Consommer des produits laitiers faibles en gras

Plusieurs constituants des produits laitiers dont le calcium, la vitamine B12 et

lactalbumine, lorsque consommés régulièrement, pourraient avoir plusieurs effets positifs sur la santé neurocognitive des gens âgés. Il est recommandé de choisir les produits laitiers faibles en gras, car les gras saturés ont des effets néfastes sur les fonctions cérébrales.

## Suivre la diète méditerranéenne

Le régime méditerranéen permettrait de retarder le déclin cognitif chez les personnes âgées et pourrait protéger les personnes qui ont des troubles cognitifs légers contre la maladie d'Alzheimer.

Les principes de base du régime méditerranéen sont :  
• Beaucoup de produits céréaliers complets, de poisson, de fruits et de légumes, d'ail, d'oignon, d'épices et aromates  
• Utilisation de l'huile d'olive comme corps gras  
• Consommation quotidienne de légumineuses, de noix et graines, de yogourt et



de fromage  
• Consommation moyenne de poulet, d'œufs et d'aliments sucrés  
• Très peu de viande rouge.  
• Apport calorique quotidien raisonnable (de 1.800 à 2.500 calories par jour).

## Boire beaucoup d'eau

Le fait de ne pas s'hydrater assez peut nuire à la concentration. Il faut s'assurer de boire suffisamment chaque jour, ce qui correspond, en moyenne, à 2,2 litres pour les femmes et à 3 litres pour les hommes.

À comptabiliser dans le total des liquides : eau, lait, boissons de soya, de riz et d'amande, jus de fruits, tisanes, thé et café.

## Café et mémoire

Le fait est bien connu : par son action stimulante sur le système nerveux central, le café améliore la vigilance mentale et l'attention à court terme.

Une consommation modérée de caféine ne présente pas de risques chez les gens en bonne santé (moins de 400 mg par jour ou environ 4 tasses de café). Toutefois, la caféine est contre-indiquée chez les enfants. Doivent aussi s'abstenir les personnes qui souffrent des problèmes suivants : maladie cardiaque, insomnie, dépression, troubles anxieux, ulcères gastriques ou duodénaux, hypertension artérielle, troubles rénaux, hypoglycémie.

À noter que le café pris seul le matin n'est pas suffisant pour augmenter nos performances intellectuelles en avant-midi. Il faut le combiner à un petit-déjeuner riche en glucides lent.

## Maladie d'Alzheimer et nutrition

Quelques études laissent entendre que des apports élevés en vitamines C, E, B6, B9, B12, acides gras essentiels, oméga-3 marins ainsi qu'une consommation modérée d'alcool sont reliés à un risque moins élevé de souffrir de la maladie d'Alzheimer.

Aussi, un métabolite de la curcumine dérivé du curcuma, le tétrahydrocurcumine, a démontré des effets protecteurs dans une étude chez le rat contre la maladie d'Alzheimer. Toutefois, les preuves ne sont pas suffisantes pour faire des recommandations formelles concernant la prévention de la maladie d'Alzheimer et l'alimentation.

## De bons trucs

- Planifiez 3 repas et 2 collations par jour plutôt que 3 gros repas afin de mieux répartir votre apport énergétique
- Buvez du jus pur (sans sucre ajouté) au petit-déjeuner
- Ajoutez des petits fruits dans vos céréales et votre yogourt
- Pour le petit-déjeuner, confectionnez des smoothies avec boisson de soya-vanille, bleuets, amandes, graines de lin.
- Si vous n'avez pas l'habitude de prendre de petit-déjeuner, commencez d'abord par souper moins tard. Ne prenez pas un petit-déjeuner à la première heure, mais un peu plus tard dans l'avant-midi : un jus, une tranche de pain grillé et du fromage.
- Donnez-vous l'objectif de boire au moins 1 litre d'eau par jour. Préparez votre litre d'eau le matin.
- Planifiez 2 repas de poisson par semaine.
- Prenez l'habitude d'utiliser l'huile d'olive comme corps gras de base dans la cuisine.

# Deux traitements révolutionnaires pour bloquer le mélanome

La recherche sur le plus grave type de cancer de la peau, le mélanome, vient de franchir un grand pas. Des chercheurs ont en effet présenté les résultats des tests de deux nouveaux traitements capables de bloquer le développement des tumeurs et d'allonger la durée de vie des patients.

La nouvelle a fait sensation au sein de la communauté scientifique : des expériences menées en Grande-Bretagne sur des patients atteints de mélanomes avancés ont prouvé l'efficacité de deux nouveaux traitements visant à neutraliser les tumeurs. Le mélanome est un des cancers de la peau les plus rares, mais aussi l'un des plus graves. Lorsqu'il se répand à d'autres organes, il est particulièrement difficile à traiter. Un patient diagnostiqué d'un mélanome avancé ne peut espérer survivre que 6 mois en moyenne. Mais deux nouveaux traitements testés sur un nombre limité de malades ont permis d'allonger leur espérance de vie de un à deux ans.

## Des anticorps pour bloquer la progression de la tumeur

Les deux substances, le lambrolizumab et le nivolumab, sont capables de bloquer le processus utilisé par le cancer pour échapper au contrôle du système immunitaire. "Ces nouvelles thérapies aident le système immunitaire à combattre ce cancer, auparavant très difficile à traiter efficacement", explique le professeur Peter Johnson, clinicien en chef du Centre de recherche sur le cancer au Royaume Uni. "Le mélanome ne peut croître



qu'en trouvant un moyen d'échapper à la vigilance du système immunitaire. Une des manières de le faire est de déclencher un interrupteur d'arrêt sur les cellules immunitaires lorsqu'elles s'approchent de la tumeur. Ces traitements bloquent la capacité des cellules cancéreuses à utiliser cet interrupteur, permettant au système immunitaire de reconnaître et détruire la tumeur", poursuit Peter Johnson dans les colonnes du *Telegraph*. Le lambrolizumab, également connu sous le nom de MK-3475, a été utilisé sur 411 patients. 69 % d'entre eux ont survécu au moins un an après le traitement, ont affirmé les chercheurs à l'origine de

ces expériences lors de la 50<sup>e</sup> conférence de la Société d'oncologie américaine.

## Eradication d'une métastase au poumon

Le docteur David Chao a ainsi présenté le cas de l'un de ses patients, un homme de 64 ans atteint d'un mélanome avancé qui s'est étendu à ses poumons. Il y a quelques mois, Warwick Steele était presque incapable de marcher et de respirer normalement. Depuis le mois d'octobre dernier, il reçoit des perfusions de lambrolizumab toutes les trois semaines. Après seulement trois sessions, le doc-

teur Chao a pu constater que sa métastase pulmonaire avait complètement disparu sous l'effet du traitement. "Le lambrolizumab semble avoir un potentiel révolutionnaire pour le traitement du cancer", a déclaré le Dr Chao, cité par la *BBC*.

Combiné avec l'ipilimumab, une immunothérapie déjà existante, le deuxième anticorps testé s'est également avéré très efficace. Sur les 53 patients traités à l'aide de nivolumab, 85 % ont survécu pendant un an, et 79 % durant deux ans. Malgré des résultats très encourageants, les oncologues restent prudents, car les expérimentations n'en sont qu'à un stade primaire, et devront être suivies de tests bien plus larges afin de dresser des conclusions définitives. Il reste notamment à déterminer les possibles effets secondaires des traitements. Des transpirations nocturnes et de légers tressaillements de mémoire se sont pour le moment manifestés chez Warwick Steele. Avec 8.250 cas estimés en 2010, dont 47 % chez l'homme, le mélanome se place au onzième rang des cancers. Dans 80% des cas, il se manifeste par l'apparition d'une tache pigmentée sur la peau, mais il peut aussi se caractériser par la modification de la couleur et de la forme d'un grain de beauté.

## Un ver marin au service de la médecine !

Le sang d'un ver marin pourrait bien apporter de nouvelles innovations dans le domaine médical grâce à sa capacité oxygénante exceptionnelle mais aussi sa compatibilité avec tous les groupes sanguins.

Communément utilisé comme appât de pêche, l'arénicole, un ver marin que l'on retrouve sur les plages du littoral Atlantique européen, pourrait bien révolutionner la médecine. Son sang possède en effet un pouvoir naturellement oxygénant et sa compatibilité avec tous les groupes sanguins laisse entrevoir des applications médicales exceptionnelles. Ses vertus ont été développées par Hemarina, une entreprise du Finistère spécialisée en biotechnologie. La start-up bretonne a été fondée en 2007 par le Dr Franck Zal, un expert spécialisé dans le domaine de l'hémoglobine des invertébrés marins et de leur transport en oxygène. "J'ai identifié une molécule qui est un transporteur d'oxygène universel et qui pourrait ainsi être transfusée à tous les groupes sanguins", explique-t-il. Et "cette molécule est issue d'un ver marin, l'arénicole". *Arenicola marina* (arénicole) est un annélide cylindrique qui mesure en général entre 10

et 25 centimètres de long et de couleur rouge-orangé à rouge sombre. Il est notamment connu pour l'entonnoir et les petits tortillons qu'il laisse à la surface des plages.

## Une hémoglobine "surhumaine"

Tout commence en 2002 lorsque Franck Zal, alors chercheur au CNRS, étudie la respiration de ce ver marin au cours des différentes marées, il découvre alors ses incroyables facultés. En 2007, il arrête la recherche fondamentale, crée son entreprise et entreprend le développement d'applications basées sur les "pouvoirs" de l'animal invertébré. Les recherches se basent sur l'hémoglobine de l'animal, une molécule présente dans les globules rouges dont la principale fonction est le transport de l'oxygène dans l'organisme. Or, la molécule du ver a des capacités très impressionnantes qui dépassent largement celles de l'homme : elle est capable d'acheminer cinquante fois plus d'oxygène que celle de l'être humain. En effet, si l'hémoglobine humaine se trouve essentiellement dans les globules rouges, celle de l'arénicole est extracellulaire, autrement dit, elle circule

aussi hors des cellules. Le sang de ce ver marin permet ainsi de développer une gamme de produits thérapeutiques très élaborés qui visent notamment la préservation d'organes. HEMO2life est l'une des innovations médicales développées par Hemarina, il s'agit d'un transporteur d'oxygène capable de mieux préserver les organes en attente de greffe. "L'hémoglobine de ce ver permet d'oxygéner le greffon et donc de réduire considérablement les risques de rejet de greffe". De plus, "l'organe est conservé dans un état physiologique proche de l'organisme du donneur", assure le scientifique repris par l'AFP. Des applications diverses et variées Des essais cliniques sont prévus pour la fin de l'année dans six centres hospitaliers de France sur un échantillon d'une soixantaine de personnes. C'est un véritable espoir pour améliorer la conservation et la préservation des greffons et donc par là-même leur transplantation. Les chercheurs de la start-up développent aussi des pansements pour les personnes atteintes de diabète afin d'augmenter la vitesse de cicatrisation de lésions. En effet, les plaies chroniques comme les ulcères aux pieds des dia-

bétiques sont difficilement cicatrissables à cause de l'élévation de la glycémie, mais un apport ciblé d'oxygène semblerait pouvoir changer la donne. "L'utilité de ce pansement est grande pour la médecine car il y a, rien qu'en France, plus de 350.000 plaies chroniques par an en attente d'un traitement réellement efficace", souligne le Dr Franck Zal interrogé par l'AFP. Une autre application est développée conjointement avec l'US Navy (marine américaine). Il s'agit d'un substitut sanguin universel compatible avec tous les groupes sanguins et capable d'oxygéner le cerveau lors de chocs traumatiques crâniens. "La Navy voudrait des doses d'hémoglobines en poudres, pouvant être reconditionnées et injectées directement sur des militaires blessés sur des champs de bataille", explique le Franck Zal. A l'heure actuelle, il faudrait 100 millions de litres de sang supplémentaires pour satisfaire la demande de la population mondiale. "On pourrait pallier ce manque avec un produit sur étagère, lyophilisé et pouvant être transfusé sans problème de type sanguin", s'imagine ainsi ambitieusement le spécialiste.

FESTIVAL DU TAPIS D'ATH HICHAM

# Une première édition hors de ses bases !

Organisé en collaboration avec la Direction de la culture de Tizi-Ouzou, la Direction du tourisme et de l'artisanat et la Direction de la formation professionnelle cette édition organisée pour la 1<sup>re</sup> fois dans la ville des Genêts verra la participation de pas moins d'une trentaine de tapissières

PAR IDIR AMMOUR

L'ouverture de la cinquième édition du Festival du tapis d'Ath Hicham a eu lieu, lundi dernier, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou en présence des autorités locales, le directeur du tourisme et de l'artisanat, Rachid Ghedouchi, le directeur de la culture Ould-Ali El-Hadi, de personnalités artistiques, l'ensemble des exposants ainsi que les amoureux de ce noble art.

Organisé en collaboration avec la Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, la Direction du tourisme et de l'artisanat, et la Direction de la formation professionnelle, cette édition qui s'organise pour la première fois dans la ville des Genêts jusqu'au 27 du mois en cours verra la participation de pas moins d'une trentaine de tapissières. Durant la cérémonie d'ouverture, le commissaire du Festival, Ould Belaïd Amokrane, a rappelé que "l'organisation, pour la première fois, du festival dans la ville de Tizi-Ouzou répond au souci d'ouvrir de nouveaux horizons à ce produit artisanal pour mieux le faire connaître". De son côté, le directeur local de la culture, Ould Ali El-Hadi, a estimé que cette "délocalisation ne change rien à la valeur du tapis d'Ath Hicham et offre la possibilité à plus de visiteurs et, donc, de clients, qui ne peuvent pas se rendre à Ath Hicham de rencontrer les tapissières", "l'un des buts principaux de ce festival étant de permettre aux tapissières de commercialiser leurs produits", a-t-il dit. Le directeur du tourisme et de l'artisanat, Rachid Ghedouchi, a rappelé quelques-uns des projets lancés par le secteur au profit des artisans dont la maison de l'artisanat qui est en cours de réalisation sur le site de l'ancien marché de gros, et le projet de réalisation d'un centre de tissage pour régler le problème de déplacement des tisseuses à Ghardaïa pour s'approvisionner en laine.

Un groupe de citoyens d'Ait-Hichem a tenu, dans l'espace de la cour de la maison de la Culture, un sit-in pour dénoncer ce qu'il a appelé "le rapt du patrimoine". En effet, sur une de leurs banderoles était écrit le slogan "Halte au rapt de notre



patrimoine !". Selon ces manifestants, il n'y a aucune raison à transférer ce festival d'Ait-Hichem vers le chef-lieu de wilaya. Selon le porte-parole de ces manifestants, Oucherif Benmamar, "Il y a anguille sous roche". Notons que du côté des manifestants, on nous a annoncé qu'une demande d'audience a été introduite auprès du ministère de la Culture et de l'Artisanat il y a de cela une semaine. Lors de la prise de parole officielle, tous les intervenants ont mis l'accent sur cette nécessité de porter la manifestation hors de l'espace géographique d'Ait-Hichem, car il y va même de l'intérêt de ce patrimoine culturel. Ould-Ali El-Hadi s'est montré d'ailleurs très prolix dans son intervention où il a rappelé que le transfert de ce festival a été décidé par les citoyens d'Ait-Hichem.

Cette première journée a été marquée par la signature d'une convention entre la Direction locale de l'enseignement et la formation professionnelle et le commissariat du Festival, pour l'ouverture d'une section de formation au métier du tissage traditionnel au CFPD d'Azazga afin de préserver ce métier et former la relève. Quant au programme en général, les orga-

nisateurs ont concocté un programme riche et varié qui consiste en une rencontre avec les artisans, une séance d'estampillage du tapis, une journée d'étude sous le thème "le tapis d'Ath Hichem, une valeur patrimoniale et un apport pour le développement local", et un concours du meilleur tapis sont également programmés lors de ce festival qui se poursuivra jusqu'au 27 du mois.

## Il était une fois Nna Taos...

L'âme de Nna Taos plane toujours. On ne peut parler du tapis d'Ath Hichem, sans évoquer le nom de Nna taos. Cette grande dame a consacré toute sa vie à cet art qu'elle nous a légué à l'âge de 103 ans, après son décès en 2008. Le tapis berbère d'Ath Hichem ou celui d'Ouaghzen, dont elle a créé le motif, doivent leurs existences à cette grande dame. Avant d'être la doyenne du tapis d'Ath Hichem, Nna Taous fut d'abord cette petite femme dont le seul nom évoque la sagesse et la bonne parole enseignées à des centaines de stagiaires initiées à la tapisserie des années durant.

I. A.

CONSTANTINE CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE

# Une grande fresque dédiée à la ville

L'ouverture officielle de la manifestation *Constantine capitale de la culture arabe* sera marquée, le 16 avril 2015, par la présentation d'une grande fresque sur le cheminement de l'antique Cirta de la période numide à aujourd'hui, a indiqué lundi à l'APS le directeur de la Culture, Djamel Foughali. Cette fresque historique qui sera produite par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), mettra à contribution "plusieurs dizaines d'artistes et de comédiens algériens" qui permettront au public constantinois et aux invités de découvrir le parcours de cette ville bimil-

lénaire à travers les époques au plan scientifique, religieux, révolutionnaire et culturel, a souligné le responsable. La présentation de cette fresque aura pour théâtre la toute nouvelle salle de spectacle de type Zénith, de 3.000 places, dont les travaux de construction tirent à leur fin à la cité Zouaghi-Slimane, a précisé M. F o u g h a l i . Cette fresque sera l'œuvre de talents "exclusivement" algériens, a souligné le directeur de la culture, précisant que l'idée initialement retenue d'organiser un concert de musique symphonique à l'ouverture de cette

manifestation a finalement été abandonnée au profit de cette fresque artistique, mieux indiquée pour présenter, par de la musique spécialement composée pour la circonstance, des chants, des danses et de la poésie, l'Histoire authentique de la ville du Vieux Rocher. "Toutes les personnalités illustres ayant vécu dans la région de Constantine, de Massinissa jusqu'à l'imam Abdelhamid Benbadis, en passant par Malek Bennabi, Malek Haddad ou encore Rêdha Houhou revivront l'espace de ce spectacle dont les préparatifs vont bon train", a encore indiqué M. Foughali.

SALON RÉGIONAL DE L'ART DU SABLAGE À OUARGLA

## Une vingtaine d'artistes au rendez-vous

Une vingtaine d'artistes prennent part au Salon régional de l'art du sablage et de la rose de sable, qui se tient à Ouargla, à l'initiative de la chambre locale de l'artisanat et des métiers. Cette manifestation culturelle de cinq jours devra permettre aux exposants, venus des wilayas d'Illizi, Laghouat, Ghardaïa et Ouargla, d'exposer leurs produits et de promouvoir ce métier et savoir-faire dans l'art du sablage et de la valorisation de la rose de sable, typiquement algérien, a indiqué le directeur de la CAM, Mabrouk Agrine. Ce salon, ouvert dimanche soir à la maison de la culture Moufidi-Zakaria, prévoit l'exposition d'une panoplie de toiles et de d'œuvre artistiques confectionnées à base de grains de sable, dont des bouteilles enjolivées de l'intérieur de dessins et de motifs inspirés du milieu saharien, en plus d'autres produits de l'artisanat, tels que la broderie et le tissage traditionnels, la vannerie et la poterie. L'art de sablage et de la rose de sable suscite un grand engouement chez les artisans de la wilaya d'Ouargla, encouragés par une abondance de la matière première, le sable, pour développer cette discipline artistique, très prisée dans le domaine de l'artisanat et du tourisme, selon le même responsable. Dans le but d'impulser les activités touristiques et préserver ce créneau artistique, la CAM s'emploie à la formation des jeunes dans les métiers menacés de disparition, à l'instar du tissage traditionnel, la vannerie, la poterie et la maroquinerie, a-t-il souligné. Le directeur de la CAM a fait part, dans ce même cadre, d'une convention avec l'université Kasdi-Merbah d'Ouargla pour la réalisation d'études visant la valorisation de l'impact économique de la rose de sable.

THÉÂTRE SANS PRODUCTION D'ALEANDRIE

## L'Algérie représentée par Maya du TRSBA

Le monodrame Maya du Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès (TRSBA) participe, aux côtés d'autres troupes arabes et étrangères, au 6<sup>e</sup> Festival international Théâtre sans production d'Alexandrie, rapportent les médias égyptiens. Maya, interprété par Souad Djenati, a participé à plusieurs manifestations dans les pays arabes. La pièce aborde les préoccupations de la jeunesse, les fléaux qui l'affectent, à l'exemple de l'émigration clandestine. Théâtre sans production est une opportunité de contourner les problèmes de financement, en montrant qu'il est possible de réaliser et produire des spectacles en ayant pour seule ressource l'inventivité et la créativité. Outre l'Egypte, pays organisateur, et l'Algérie, l'Arabie saoudite, le Koweït, la France, le Liban, la Tunisie et le Maroc participent au Festival organisé par des associations culturelles locales, en collaboration avec la Bibliothèque d'Alexandrie. Le festival décerne le prix de "la meilleure solution créative" qui sanctionne les travaux qui auront le mieux respecté les critères de participation.

## COUPE DAVIS

## Un clash franco-suisse dans... les toilettes

Les Français sont-ils mauvais perdants ou Stanislas Wawrinka a-t-il la victoire arrogante? Chacun peut avoir son avis à l'issue de la finale de la Coupe Davis facilement remportée par la Suisse (3-1) au détriment de l'équipe de France. Et les deux camps n'ont visiblement pas la même réponse.

L'Equipe rapporte mardi 25 novembre qu'un clash est intervenu entre le quatrième joueur mondial, qui a battu Jo-Wilfried Tsonga vendredi avant de gagner le double le lendemain avec Roger Federer, et plusieurs tricolores.

La scène aurait eu lieu dimanche soir juste avant le dîner de gala organisé pour clôturer le week-end.

Le quotidien sportif raconte que Stanislas Wawrinka était en pleine discussion avec Julien Benneteau dans les toilettes de la Chambre de commerce et d'industrie de Lille quand cinq autres Français (Tsonga, Gasquet, Simon et deux membres du staff) sont arrivés. Très vite, l'échange se serait musclé entre les



deux camps.

Les Bleus, notamment Richard Gasquet,

auraient reproché le manque de fair-play du tout frais vainqueur de la Coupe

Davis.

Wawrinka " Les mecs lui ont dit qu'ils n'avaient pas apprécié ses déclarations. Il y a eu cinq minutes d'explication d'homme à homme.

Le ton n'est jamais monté mais c'était direct, franc", affirme Julien Benneteau qui est resté en retrait.

C'est peu dire que ses coéquipiers ont peu goûté les remarques de Wawrinka après chacune de ses victoires. Et notamment le dimanche, en conférence de presse, quand il est apparu visiblement pompette. "Ils avaient mis les bouteilles dans le vestiaire des Français mais ils ont été obligés de les changer dans les vestiaires des Suisses", a-t-il notamment glissé.

## TENNIS

## Roger Federer et Lleyton Hewitt vont tester de nouvelles règles

Un set de quatre jeux, pas de let au service : Roger Federer et Lleyton Hewitt s'affronteront avant l'Open d'Australie lors d'un match d'exhibition au format révolutionnaire, destiné à réduire le temps passé sur le court. Tout frais vainqueur de la Coupe Davis face à la France, détenteur de 17 titres de Grand Chelem, Federer jouera son grand rival australien le 12 janvier à Sydney.

Quatre innovations seront introduites :

- Pas de let au service (traditionnellement le

service doit être rejoué lorsque la balle touche le filet et rebondit dans la partie de terrain de l'adversaire)

- Le point d'avantage après une égalité à 40 disparaît

- Le set attribué au premier arrivé à quatre jeux

- Tie-break en cas d'égalité à trois jeux partout

La règle des trois sets gagnants demeure.

Selon ses promoteurs, ce format inspiré du cricket et testé dans les clubs australiens

doit permettre de réduire de moitié le temps d'un match. "Ce nouveau format devrait révolutionner le tennis, en particulier dans les clubs et la simple pratique sociale", s'est félicité le patron de la fédération australienne, Craig Tiley. "Le temps est précieux et ce nouveau format rapide est parfait pour tout joueur soucieux de caser ses matchs de tennis dans un emploi du temps chargé", a-t-il fait valoir. Des tests déjà début 2013 Roger Federer s'est dit "enthousiaste" à l'idée de jouer ce "match spé-

cial" face à son vieil ami. Tous deux âgés de 33 ans, Federer et Hewitt se sont affrontés à 27 reprises depuis 1999, avec un avantage de 18 victoires pour le Suisse mais l'Australien a gagné leur dernière rencontre au tournoi de Brisbane en janvier. Début 2013, l'ATP avait testé un format raccourci de matchs en sanctionnant plus sévèrement le dépassement des 25 secondes entre chaque point sur le circuit pro et en supprimant les let sur le circuit Challenger, deuxième division du circuit mondial masculin.

## NICOLAS BATUM

## Basketteur et businessman...



Le joueur de l'équipe de France et de Portland, Nicolas Batum, a accepté de confier son image à celle d'une banque de sa Normandie natale. Son nom résonne comme un ballon de basket sur le sol d'un playground. Joueur majeur de Portland en NBA, médaillé de bronze aux derniers championnats du monde avec l'équipe de France, multimillionnaire à 25 ans, Nicolas Batum est une vraie star de la balle orange. Mais il n'est pas pour autant du genre à oublier ses racines et sa ville natale. Né à Lisieux dans le Calvados, le basketteur a accepté de coller son image à celle de la Caisse d'Epargne de Haute-Normandie qui

semble a priori à des années-lumière de ses préréoccupations américaines. "Je suis né et j'ai grandi en Normandie, je suis Normand et j'en suis fier, fait-il savoir. Mon ancrage régional est fort et celui de la Caisse d'Epargne aussi". Le basketteur de Portland figure donc dans le team Caisse d'Epargne. Celui-ci regroupe une cinquantaine d'athlètes de toutes les disciplines qui, a priori, disputeront les prochains Jeux Olympiques ou Paralympiques au Brésil en 2016 et en Corée et du Sud en 2018. Céline Dumerc sera la capitaine du team Caisse d'Epargne où l'on retrouve des athlètes tels que le handballeur Thierry Omeyer, le nageur Jeremy

Stravius, ou le volleyeur Earvin N'Gapeth. En revanche, impossible de savoir à quel prix, Nicolas Batum défendra les couleurs de l'écurie? La somme est confidentielle, mais loin d'atteindre les sommets du basket américain. "C'est bien peu par rapport à ce qu'il gagne par ailleurs, explique un proche du dossier, révéler le montant pourrait même presque le gêner pour la négociation d'autres contrats." Que vient donc chercher le Français dans cette aventure si la question pécuniaire n'est pas prioritaire. "Nicolas Batum, comme beaucoup d'autres athlètes, pense à sa vie d'après le sport", explique Thierry.

## NATATION

## Sun Yang reste "exceptionnel" pour la Fédération chinoise

La Fédération chinoise de natation a apporté mardi son soutien au double champion olympique de natation Sun Yang, convaincu de dopage en mai, en affirmant qu'il était un "athlète exceptionnel".

Certes, le jeune homme de 22 ans, coutumier des controverses, a pu "connaître des hauts et des bas en empruntant des chemins tortueux", a admis l'Association chinoise de natation dans un communiqué. Mais "Sun Yang est un athlète exceptionnel qui s'est hissé au sommet par un entraînement sans relâche - même lorsqu'il était souffrant -, pour la gloire de son pays, une prouesse digne d'éloges", a-t-elle poursuivi sur son site internet. La Fédération chinoise de natation a donc appelé le public et les médias à continuer de soutenir Sun Yang, qui a été contrôlé positif lors d'une analyse anti-

dopage en mai et suspendu ensuite trois mois, cette sanction n'ayant été rendue publique que lundi. Ni la fédération ni l'Agence antidopage chinoise n'ont expliqué pourquoi l'information sur le contrôle positif du nageur était restée secrète durant six mois. Le géant (1,98 m) de la natation chinoise a démenti lundi avoir tenté de se doper, en assurant avoir pris pour raison de santé un médicament stimulant, du vasorel, en affirmant ignorer qu'il contenait une substance interdite. En seulement trois ans (2011 à 2013), Sun Yang a inscrit son nom parmi les grands nageurs de l'histoire, remportant les médailles d'or du 400 et du 1500 m nage libre lors des Jeux Olympiques de 2012 à Londres. Agé de seulement 21 ans, il avait également gagné trois titres lors des Championnats du monde à Barcelone l'an dernier.

## FORMULE 1

## Arrivabene remplace Mattiacci

Ferrari a limogé lundi le patron de son écurie de Formule 1, Marco Mattiacci, et l'a remplacé par Maurizio Arrivabene, haut responsable de Philip Morris partenaire de longue date de l'écurie italienne via Marlboro, a annoncé lundi la Scuderia. "Maurizio Arrivabene a été nommé directeur général de la gestion sportive et directeur de l'équipe en remplacement de Marco Mattiacci", écrit Ferrari dans un communiqué. Marco Mattiacci, ancien directeur de Ferrari Amérique du Nord, était arrivé au printemps pour remplacer Stefano Domenicali. Il a dû gérer le non-renouvellement du contrat de Fernando Alonso, qui voulait partir et sera probablement annoncé, début décembre, comme nouveau leader de McLaren-Honda. M. Arrivabene, qui a la réputation dans le paddock d'être un dirigeant intransigeant, était depuis 1997 chez Philip Morris, après 20 ans passés dans le marketing en Italie et à l'étranger, précise le communiqué de la Scuderia. Il était devenu en 2007 vice-président de Marlboro en charge de la communication mondiale, puis a

pris en charge en 2011 la stratégie et le marketing. "Nous avons décidé de nommer Maurizio Arrivabene parce que, à ce moment important pour la Scuderia et la Formule 1, nous avons besoin d'une personne qui comprend bien non seulement Ferrari mais aussi les mécanismes de gouvernance et les contraintes de ce sport", explique le président de Ferrari, Sergio Marchionne, dans ce communiqué. Très impliqué chez Ferrari, qui porte toujours mais de manière plus discrète, les couleurs de la célèbre marque de cigarettes aux paquets rouge et blanc, M. Arrivabene est aussi administrateur de la Juventus de Turin. Il représente depuis 2010 les sponsors de la Formule 1 au sein de la F1 Commission. Celle-ci doit se réunir cette semaine à Genève pour prendre des décisions importantes sur l'avenir de la F1, après deux faillites en un mois (Marussia, Caterham). Ce sera après une réunion du F1 Strategy Group, soit six écuries sur dix, les plus importantes (Mercedes-AMG, Red Bull Racing, Ferrari, McLaren, Williams, Lotus), prévue mardi à Genève.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

# Les Crabes rêvent déjà du titre



Le MO Béjaïa s'installe confortablement dans le fauteuil de leader du championnat algérien, après 11 journées de compétition et se met déjà à rêver du titre.

PAR MOURAD SALHI

Revigorés par l'exploit à domicile, au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, face à leurs voisins de la JS Kabylie, les coéquipiers de Yaya sont déterminés à aller au bout de leurs forces pour terminer la saison en beauté. La venue de l'entraîneur Abdelkader Amrani était derrière cet exploit, selon les observateurs. Ce technicien a réussi à inculquer aux joueurs la culture de la gagne. Cette formation confirme, d'une journée à une autre, tout son potentiel.

La brillante série de bons résultats a abouti à cette place de leader indiscutable. Après 11 journées de compétition, les gars de la Soummam ont empoché 20 points, soit à deux unités du trio : l'USM Harrach, le CS Constantine et l'USM Alger qui se partagent la deuxième place au classement général avec 18 points. Avec cinq victoires, cinq matches nuls et une seule défaite, c'était face à l'USM Harrach lors de la 10<sup>e</sup> journée, le Mouloudia de Béjaïa a réalisé l'essentiel. Les gars de la capitale des Hammadides

n'ont jamais quitté le haut du tableau depuis l'entame de cette saison.

La dernière victoire face à la JS Kabylie, sur le score de 3 à 1, constitue la meilleure victoire pour les Crabes. C'est pour la toute première fois que le MO Béjaïa marque 3 buts dans un match. 17 buts ont été inscrits, soit presque 2 buts par match, contre 8 seulement encaissés. La moisson est satisfaisante en attendant la suite du parcours qui s'annonce d'ores et déjà difficile.

Ce qui fait la force de l'équipe du MO Béjaïa qui n'en est qu'à sa deuxième année en Ligue 1, ce sont les supporters. Ce sont eux qui ont accompagné le club jusqu'à son accession en élite. Les Vert et Noir, ne lâchent jamais leur équipe notamment dans les moments difficiles. Leur rôle est très important dans l'exploit du club.

Les inconditionnels des Vert et Noir sont déterminés à soutenir leur équipe jusqu'au bout. Après s'être installés donc en tête du classement général, les hommes d'Abdelkader Amrani ne veulent pas s'ar-

rêter en si bon chemin et rêvent déjà du titre du championnat.

L'objectif fixé au club cette saison est de jouer les premiers rôles, et pour y arriver, les Béjaïouis savent pertinemment bien qu'ils doivent retrousser les manches. En tous cas, les spécialistes confirment que ce n'est pas le MO Béjaïa qui réalise un parcours exceptionnel, mais que ce sont les autres clubs qui sont en retard. Deux points d'avance sur les poursuivants directs, ne constitue pas vraiment une marge rassurante.

Et pour remporter un titre du championnat, beaucoup de paramètres s'imposent à l'image d'un banc de touche étoffé.

Rien n'est impossible, mais la mission des Crabes s'annonce délicate avec le retour de l'USM Alger et l'ES Sétif.

Lors de la prochaine journée, le MO Béjaïa se rendra à El Eulma. Sa mission est loin d'être une simple sinécure face à une équipe d'Azzedine Ait Djoudi qui reste sur une défaite.

M. S.

CHAMPIONNAT DE LIGUE II

## Mustapha Heddane, nouvel entraîneur de la JSMB

Le technicien Mustapha Heddane est le nouvel entraîneur de la JSMB Béjaïa (Ligue 2 algérienne de football), en remplacement d'Ali Fergani, a appris l'APS lundi auprès de l'intéressé. "J'ai rencontré ce lundi les dirigeants de la JSMB et nous nous sommes entendus sur un contrat qui court jusqu'à la fin de la saison, avec comme principal objectif l'accession en Ligue 1", a affirmé à l'APS le nouveau coach de l'équipe de Yemma Gouraya.

La direction de la JSMB a procédé, il y a quelques jours, à la résiliation du contrat d'Ali Fergani, qui avait rejoint le



club durant l'intersaison.

Le nom de l'ancien entraîneur de l'équipe, Djamel Menad, avait été évoqué avant que sa piste ne soit écartée en raison d'une opération chirurgicale au genou. A l'issue de la 11<sup>e</sup> journée du championnat, la JSMB pointe à la 2<sup>e</sup> place au classement de Ligue 2 avec 19 points, à deux longueurs du leader, le MC Saïda.

En coupe d'Algérie, la JSMB s'est qualifiée vendredi dernier pour les 32<sup>e</sup> de finale de l'épreuve, après sa victoire face à la JS Azazga (Inter-régions) sur le score de 2 à 1.

WA TLEMCCEN

### Le Serbe Ivica Todorov à la barre technique

Le technicien serbe, Ivica Todorov, est devenu le nouvel entraîneur du WA Tlemcen (Ligue 2 algérienne de football), en remplacement de Lakhdar Belloumi, démissionnaire, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club. "Todorov est notre nouvel entraîneur, il est attendu ce lundi soir à Alger pour finaliser son contrat et entamer ses fonctions. C'est un technicien qui a déjà fait ses preuves ailleurs, je pense que son profil correspond parfaitement au WAT", a affirmé l'APS le président du club, Abdelkrim Yahla. Lakhdar Belloumi qui avait entamé la saison avec le WAT avait décidé de jeter l'éponge à l'issue de la 8<sup>e</sup> journée, en raison d'un différend avec la direction, né suite à la grève enclenchée par certains joueurs cadres. "Nous allons proposer à Todorov un contrat jusqu'à la fin de la saison, dans le cas où il parviendrait à mener l'équipe vers de bons résultats, il sera automatiquement prolongé", a-t-il ajouté. Ivica Todorov avait pris en charge plusieurs formations notamment en Afrique, à l'image de Mangasport (Gabon), WA Casablanca (Maroc), et FC Canon (Gabon). Il était pressenti il y a quelques jours à la tête de la barre technique du CS Constantine avant que les négociations n'échouent. A l'issue de la 11<sup>e</sup> journée, le WAT occupe la 9<sup>e</sup> place au classement de la Ligue 2 avec 15 points, à six longueurs du leader, le MC Saïda.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE MILITAIRE DE JUDO

### L'Ecole d'application des forces spéciales domine la 1<sup>re</sup> journée

Les athlètes de l'Ecole d'application des forces spéciales (messieurs) ont dominé la première journée du championnat d'Algérie militaire inter-écoles de judo, consacrée aux épreuves par équipes, qui s'est déroulée lundi à la salle omnisports de l'Ecole supérieure des forces navales à Tamentfoust à Alger. L'or est revenu aux judokas de l'Ecole d'application des forces spéciales (4<sup>e</sup> Région militaire), alors que la médaille d'argent a été remportée par l'Académie militaire inter-armes de Cherchell. La troisième place sur le podium est revenue à l'Ecole supérieure des forces navales de Tamentfoust et à l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale (1<sup>re</sup> Région militaire) qui ont décroché le bronze. Chez les dames, l'Ecole supérieure des forces navales a décroché la médaille d'or en dominant en finale l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale. La médaille de bronze est revenue à l'Ecole d'application des troupes marines (5<sup>e</sup> Région militaire). Le championnat d'Algérie militaire de judo, auquel participent 130 athlètes représentant 11 écoles des différentes régions militaires, se poursuivra mardi avec le déroulement des épreuves individuelles. La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence du directeur de l'Ecole supérieure des forces navales, le général Mohamed Kriche, qui a souhaité la bienvenue aux athlètes. "L'objectif de cette compétition est de réaliser des résultats sportifs encourageants qui reflètent le développement du judo au sein de nos écoles", a déclaré le général Mohamed Kriche.



## Offres d'emplois

<p><b>Référence : Emploipartner-1406</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.</li> <li>D'autre part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.</li> <li>D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients</li> </ul> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution</li> <li>Evalue le positionnement de la société sur le marché,</li> <li>Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,</li> <li>Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,</li> <li>Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing</li> <li>Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée</li> <li>Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)</li> <li>Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients</li> <li>Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,</li> <li>Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)</li> <li>Veille à la diffusion des supports d'information,</li> <li>Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...</li> <li>Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits</li> <li>Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes</li> <li>Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels</li> <li>Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes</li> <li>Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,</li> <li>Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pilote et met en œuvre la politique commerciale</li> <li>Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services</li> <li>Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires</li> <li>Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences</li> <li>Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...</li> <li>Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées</li> <li>Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client</li> <li>Elabore les stratégies de ventes offensives</li> <li>Assure la mise en œuvre des techniques de ventes</li> <li>Met en place un réseau de distribution</li> <li>Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution</li> <li>Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire</li> <li>Développe et suit les grands comptes</li> <li>Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques</li> <li>Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs</li> <li>Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants</li> <li>Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs</li> <li>Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures</li> <li>Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs</li> <li>Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction</li> <li>Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste</li> <li>10 ans d'expérience</li> <li>Sens de communication</li> <li>Capacité de négociation et de persuasion</li> <li>Force de persuasion</li> <li>Rigueur, adaptabilité et mobilité</li> <li>Compétences managériales</li> <li>Sens de l'analyse</li> <li>Raisonnement inductif et déductif</li> <li>Doté d'esprit positif et créatif</li> <li>Focalisé sur les résultats</li> <li>grande résistance à la pression</li> <li>Capacité de détecter et de gérer les problèmes</li> <li>Maîtrise du français et de l'outil informatique</li> <li>Discrétion élevée et intégrité morale</li> </ul>	<p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES &amp; SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Kouba</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner-1411</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas</li> <li>Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs</li> <li>Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.</li> <li>Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports</li> <li>Etablissement des documents liés au mode de transport</li> <li>Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise</li> <li>Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement</li> <li>Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi</li> <li>Rapprochement fin de mois avec la comptabilité</li> <li>Tenue à jour des documents de gestion logistique</li> <li>Gérer les réclamations clients.</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.</li> <li>03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner-1408</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Preise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.</li> <li>Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE</li> <li>Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société</li> <li>Montage et mise en forme du processus HSE.</li> <li>Management et Pilotage du Processus de HSE.</li> <li>Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.</li> <li>Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord</li> <li>Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.</li> <li>Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle</li> <li>Formation supérieure en hygiène, sécurité et</li> </ul>	<p>environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience minimale 02 ans</li> <li>Expérience sur un poste similaire souhaitée</li> <li>Dynamique</li> <li>disponible</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner-1409</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;</li> <li>Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.</li> <li>Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.</li> <li>Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.</li> <li>Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.</li> <li>Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.</li> <li>Supervise et contrôle la gestion des agences.</li> <li>Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.</li> <li>Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.</li> <li>Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li> <li>Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail</li> <li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li> <li>Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire</li> <li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li> <li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li> <li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles</li> <li>vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public</li> <li>Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul>
---	---	---	--

### Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

[www.emploipartner.com](http://www.emploipartner.com)

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

## CONDOLÉANCES

Le collectif du *Midi Libre* est profondément affligé par l'annonce du décès de l'oncle maternel de leur collègue et amie - **Djafri Epse Triaki Zakia**. En cette douloureuse circonstance il ne peut que lui présenter, à elle et à sa famille, ses sincères condoléances en l'assurant de son soutien et sympathie et en priant Dieu de les aider à surmonter leur douleur.

**A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons**

## ANNIVERSAIRE

A l'occasion de l'anniversaire de **GUERROUTI KHAOULA**, qui a fêté sa 16<sup>e</sup> année le 21 novembre 2014, les familles **Zitouni** et **Guerrouiti**, surtout sa tante **MARAM** lui souhaitent un joyeux anniversaire et une vie pleine de joie et de bonheur.

## Cuisine

### Galette kabyle aux herbes (Aghroum bo-sebâa le-hewal)



#### Ingrédients :

1 kg de semoule moyenne  
500 g de feuilles fraîches d'ail  
500 g de feuilles vertes d'oignon  
1 bouquet de menthe crêpe (the-maja)  
Un bouquet de menthe  
1 bouquet de pouliot (felgou)  
2 verres d'huile d'olive  
1 verre d'eau (ou plus pour ramasser la pâte)  
Une pincée de sel  
Grains de nigelle

#### Préparation :

Nettoyer, rincer et émincer toutes les herbes. Prendre une terrine (djefna), piler les plantes amassées. Saler puis ajouter les grains de nigelle. Rajouter l'huile. Mélanger. Ajouter la semoule. Mélanger. Ramasser ce mélange avec de l'eau puis former une boule. Aplatisser cette boule sur 2 cm d'épaisseur. Faire cuire dans un kanoun ou sur un feu doux des deux côtés dans un plat en terre. Déguster en trempant dans de l'huile d'olive à votre convenance.

### Gâteau à la crème



#### fraîche

#### Ingrédients :

2 gros œufs  
100 g de sucre en poudre  
100 g de farine  
100 g de crème fraîche  
1 sachet de levure chimique

#### Préparation :

Beurrer et fariner un moule à manqué.  
Dans un saladier, mélanger la crème fraîche et le sucre. Incorporer les œufs entiers, l'un après l'autre, puis la farine et la levure.  
Bien mélanger.  
Faire cuire 35 à 40 mn à 210°, (th 7).  
Laisser tiédir avant de démouler.

## HERBES AROMATIQUES

# Les vertus de la menthe

*Dans nos souks, les bouquets de menthe portés dans les hottes par les vendeurs embaument tous les marchés. Cela fait fuir les mouches et moustiques attirés par le déballage de victuailles. Rappel de quelques vertus de cette herbe aromatique*

PAR OURIDA AÏT ALI

### Une plante à usage multiple

On fait de la menthe des utilisations multiples dans tous les pays du monde. Si les Arabes l'associent au thé, les Asiatiques en mettent des feuilles fraîches dans leurs salades et rouleaux de printemps, les Nord-américains en ajoutent une branche dans leurs cocktails préférés. Chez nous, on la consomme en infusion, dans les recettes de galette kabyle (Aghroum sé-naânaâ) et des plats (Thikervavine.)

### Pour tonifier l'organisme

La menthe est recommandée le matin, pour donner un coup de fouet à l'organisme. Très fortifiante en cas d'effort intellectuel



notamment en période d'examens. En cas de vertige, on donne une goutte de menthe sur un morceau de sucre, car cette herbe est un stimulant du cœur et du système nerveux.

### En infusion

Elle facilite la digestion. C'est un baume qui tout au long du parcours interne régularise les fonctions du foie, de l'estomac, de la bile et des intestins.

On peut la consommer le soir pour bénéficier de ses vertus digestives à condition de l'associer au tilleul, afin de neutraliser ses qualités existantes et ne pas avoir d'insomnies.

### En application externe

La menthe a un pouvoir anesthésique. En cas de maux de dents, on peut soulager la douleur en mettant quelques feuilles de menthe écrasées son l'endroit atteint. Pour apaiser les migraines, une compresse trempée dans une décoction de menthe est bienvenue. Dans ces pays où règnent encore des épidémies, où la chaleur favorise le pullulement des microbes, la présence permanente de la menthe est une garantie de protection, car cette plante est un profond antiseptique.

### Et en plus

La menthe aurait la réputation d'être aphrodisiaque. Il est un fait certain : elle régularise les fonctions sexuelles de l'homme comme de la femme. Depuis toujours, elle figure à dose variable dans tous les philtres d'amour !

## PLATS ET DESSERTS

### La crème fraîche pour relever le goût

Crue, légère, entière, épaisse, la crème fraîche est un ingrédient qui a trouvé sa place pour agrémenter et relever plats et desserts.

#### Qu'est-ce que la crème fraîche ?

La crème fraîche est le fruit de l'écémage du lait. C'est un aliment totalement naturel et dépourvu d'additif chimique. Elle peut être consommée crue, pasteurisée ou stérilisée, liquide, épaisse ou allégée.

#### Comment l'utiliser

##### La crème crue

C'est celle qui demeure la plus proche de celle d'antan. Sa saveur est incomparable mais elle ne se garde que deux, voire trois jours maximum.

Idéale en accompagnement de fraises, de tarte Tatin ou de fondant au chocolat et aux noix.

##### La crème double

Son nom lui sied à merveille car elle contient en effet, 40 % de matières grasses. A la base très blanche, sa couleur jaunit au contact de l'air.

Idéale pour des recettes traditionnelles comme le fameux poulet de Bresse à la crème ou le lapin à la crème et aux champignons.

##### La crème épaisse

Ici, la texture de la crème est densifiée car elle estensemencée avec des ferments lactiques.

Idéale nature en accompagnement de desserts, elle est tout



aussi parfaite pour réaliser des sauces. Tous les sautés, veau, volaille, la queue de lotte en chemise, le lapin et les quiches.

#### Comment la conserver ?

De manière générale, il faut la conserver dans la partie la plus froide du réfrigérateur, soit à une température de 5 à 6 degrés. Une fois le pot de crème ou la brique entamée, consommez-la dans les 48 heures.

#### Apport en calories

Pour 100 g de crème fraîche : Calories : 300 kcal, Protides : 3.00 g, Lipides : 30.00 g, Glucides : 4.00 g

## Trucs et astuces

### Alléger une omelette



Versez une c. à soupe d'eau (ou de lait) par jaune d'œuf dans votre omelette.  
Cela va l'alléger et la rendre plus digeste.

### Préparer du chocolat fondu



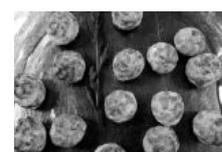
Mouillez les morceaux de chocolat avant de les faire fondre.  
Votre chocolat sera bien liquide et ne collera pas la casserole.

### Cuisiner les aubergines



Pour bien cuisiner les aubergines, en évitant leur goût amer, ou encore leur jus noirâtre, laissez-les tremper dans de l'eau salée avec un peu de lait pendant 4 heures avant de les faire cuire.

### Rôtir les pommes de terre



Piquez vos pommes de terre avec une fourchette avant de les faire rôtir. Elles garderont leur tenue tout au long de la cuisson et ne se transformeront plus en purée.

O. A. A.

# Mots Fléchés N°1685

religieux chilite routards à vélo ↓		perles de cheveux saignant ↓	arènes sportives oublia ↓	empeste extirpe- rons ↓		concur- rente ↓	dalle gravée textuel ↓		epaulées ↓
parfum du chef →						mouve- ment allure de tortue →			autre nom du pied-de- veau ↓
idiotie ↓					grattai ↓				
agent de police du milieu ↓		indes- tructible atome électrisé ↓			déserte ↓		genre de lentilles salubre ↓		première note nouveau adeptes ↓
règles d'état ébauche d'œuvre ↓			potages ↓	précis ↓			moyen de défense lourdes ↓		
			minceur ↓	alliage de fer ↓		alliée ↓			
troupe du seigneur ↓		autori- taire acheva ↓		strophes ↓		siècle de société ↓			attrapée ↓
		polissais ↓		person- nel ↓					
troisième os de l'oreille ↓	greffée ↓	ne recon- nait pas ↓				bien bâties taureau disparu ↓		cours qui débute ennuis sanguins ↓	castrées ↓
habitants ↓	implici- tement ↓			base de compte prophé- ties ↓					zigouilla ↓
là ↓		garanties ↓		objet de ruée résidu du corps ↓		très étendu ↓			
implanta- tion ↓		tête d'affiche ↓				complet ↓			patrie d' Abraham serai finaud ↓
			part de chacun coiffure basque ↓		prendrai le risque ↓				
bord qui reçoit le vent ↓		première victime caisse à bulletins ↓				appris ↓			châti- ment ↓
				fendues ↓		alumi- nium pieds de vigne ↓		voile géante palpa ↓	
marque d'infinif périod- ique ↓		reine des fleurs ↓		cri de corrida ↓					
		habitudes ↓				défaut dentaire ↓			
expéri- mentées ↓				arbre de cours ↓					
						brosses d'orfèvre ↓			

**SUDOKU**

**N°1685**

**SOLUTION SUDOKU**

**N°1684**

**SOLUTIONS MOTS  
FLECHES N°1684**

		2	6		3	5		
4		9						
	3			4		7		
1	5	6						
		7	5					
			2		6	8		
	2	5			4			
					2	6		
6	4		8	7				

8	5	3	9	2	6	7	4	1
9	6	4	8	1	7	2	3	5
2	1	7	5	3	4	8	9	6
3	7	9	4	6	1	5	8	2
4	8	5	2	7	9	1	6	3
1	2	6	3	8	5	9	7	4
7	4	1	6	5	8	3	2	9
6	3	8	1	9	2	4	5	7
5	9	2	7	4	3	6	1	8

- A . S . E . A . E . T . A
- I N V E S T I G A T I O N S
- T A V E R N I E R . T A S
- D E L I C E . T R E V E . U
- D E C U . R E A N I M E R
- C I T E R A I . T N T . M E
- L U S I T A N I E . B U .
- S U D . T O I . O R A L E S
- V I S . U S I N A G E . H
- D I N A I T . M . S A U G E
- E A U . S P I C . T S A R
- U N I T E . E T O L E . L I
- R E P A R E R A . N E F
- U P E R I S E R . C H E R .
- R . A N S . A C E . A I E
- P A R I E U R . A R E N E S
- L E T . M A S S E N T . P
- B I T . V E N U S . A I D E
- N I F E . C I E L . S U R
- B E N I R A I T . O P E R A
- S E N T I R E N T . R A S

# Écllosion de la science moderne au XVIII<sup>e</sup> siècle

*Découverte de la composition de l'eau et de l'air, premiers aérostats, base du système métrique... La liste des découvertes et inventions technico-scientifiques du siècle des Lumières - et de l'Encyclopédie - est connue et bien fournie. Pourtant, leur évocation n'arrive que tardivement dans l'ouvrage de l'historien Bruno Belhoste consacré à cette période et à la ville de Paris, centre européen intellectuel incontournable. C'est que le XVIII<sup>e</sup> siècle est bien plus riche pour les sciences que ce qu'on en retient en général.*

L'auteur nous invite ainsi à suivre des batailles épiques à l'Académie des sciences (qui se réunissait au Louvre), ou nous promène dans des lieux qui ont surgi à cette époque, comme le Jardin des plantes, l'Arsenal, l'Observatoire... Le lecteur sera frappé de voir à quel point les sciences et les techniques sont présentes dans la capitale. Les journaux annoncent des cours publics de physique ou de chimie ou bien relatent les réunions de l'Académie. Cent mille personnes assistent au premier envol de ballons. Une souscription parvient à financer la traversée de la Seine à pied, ce qui s'avérera être un canular. D'ailleurs, les charlatans prospèrent aussi, profitant de la vague scientifique et vantant, par exemple, le magnétisme animal...

## Premières controverses

Le rôle de l'Académie des sciences est aussi de servir d'expert dans ces premières controverses. Les premiers protocoles sérieux d'évaluation se mettent en place, justement sur la question du magnétisme : groupe témoin, expérience en aveugle... Le verdict de Lavoisier est sévère : "L'imagination produit donc seule tous les effets attribués au magnétisme, et le magnétisme sans imagination ne produit aucun effet."

Le même récidera avec son rapport démontant le phlogistique, ce fluide qui, à l'époque, est un concept dominant en chimie. En même temps se développe un antiacadémisme, dont l'un des protagonistes était Jean-Paul Marat, politicien et journaliste mais aussi physicien. Dans des pamphlets violents, il critiquait la domination des académiciens sur la science, qui bride sa liberté. Mais ce sont les liens de l'institution avec la royauté qui conduisirent à sa dissolution par les révolutionnaires en 1793. Elle ne renaîtra que deux ans plus tard.

À la manière de son collègue américain Clifford Conner dans *Une histoire populaire des sciences* (L'Echappée, 2011), Bruno Belhoste s'intéresse aussi aux "arts et métiers", à ces inventeurs qui font avancer les techniques. Les brevets n'existent pas encore mais des privilèges les remplacent, octroyant une exclusivité de fabrication à certains. Cela n'empêche pas les batailles de paternité sur des inventions comme la lampe à huile, l'eau de Javel ou le pompage de la Seine pour



alimenter en eau potable les Parisiens. Un chapitre savoureux va plus loin encore dans la "petite" science en montrant des experts, académiciens ou non, réfléchissant à l'hygiène dans les hôpitaux, les cimetières ou les égouts. À cette occasion, Pilâtre de Rozier invente un système de respiration pour les ouvriers des fosses d'aisances, qui souvent mouraient asphyxiés.

Par ces petites touches savoureuses, un tableau complet de la science et des savants se dessine, livrant leurs multiples facettes : savants courtisans ou en révolte, démontrant ou trompant, inventeurs obscurs ou scientifiques vedettes... Les tensions de l'époque, pour des questions de paternité ou de financement, de débats entre science "pure" ou appliquée, de rapports entre le public et les scientifiques, sont déjà posées et continuent d'alimenter la vie contemporaine des laboratoires.

## L'ADN sauteur du pop-corn

La domestication est le passage de la

forme sauvage d'une espèce animale ou végétale à une forme cultivée. Pour de nombreuses espèces, ce processus évolutif, façonné par l'homme, trouve sa source au néolithique. La domestication entraîne la transformation héréditaire des caractères morphologiques, physiologiques ou comportementaux. Aussi, la comparaison des formes sauvages (ancestrales) et domestiquées (dérivées), et de leurs ADN respectifs, fournit-elle une situation unique pour identifier les bases génétiques de l'évolution des caractères. L'évolution du maïs est un cas d'école en la matière.

Le maïs que nous cultivons aujourd'hui est apparu au Mexique il y a près de dix mille ans, à partir de la téosinte, une graminée sauvage aujourd'hui menacée. Maïs et téosinte présentent des différences anatomiques majeures. Par exemple, la téosinte possède de nombreuses branches latérales portant de petits épis d'une douzaine de grains, alors que le maïs ne développe qu'une ou deux branches latérales dont les épis sont couverts de plus de

300 grains. Depuis trente ans, le généticien John Doebley, de l'université de Madison (Etats-Unis), étudie l'évolution du maïs. En 1995, son équipe identifiait un gène, *tb1*, impliqué dans la différence du nombre de branches entre maïs et téosinte. Le gène *tb1* de maïs produit davantage de protéines que son homologue chez la téosinte (on dit qu'il est exprimé plus fortement), ce qui limite le nombre de branches latérales. Comprendre la variation du nombre de branches revient donc à comprendre comment le gène *tb1* a changé d'expression. Les chercheurs répondent à cette question dans l'édition de novembre 2011 de *Nature Genetics* en identifiant qu'un transposon est inséré à proximité du gène *tb1* de maïs et modifie son niveau d'expression. De quoi s'agit-il ?

Un transposon est un petit fragment d'ADN capable de se dupliquer de façon autonome et de se déplacer physiquement dans le génome. Il en existe de nombreux types, affublés de patronymes imagés tels que "tourist", "gypsy" ou "hobo", qui se comportent comme des spams moléculaires infectant les génomes : ils constituent 50 % de notre génome et 90 % de celui du blé ! Un transposon peut accidentellement altérer l'expression des gènes dans le voisinage de son site d'insertion, et ainsi modifier des caractères de l'organisme hôte contrôlés par ces gènes. C'est typiquement ce qui se passe pour le gène *tb1* du maïs.

L'étude de *Nature Genetics* révèle un autre point intéressant concernant l'histoire évolutive de ce transposon : cette insertion à proximité de *tb1* existait déjà, mais à faible fréquence, dans les populations de téosinte, dix mille ans avant le début de la domestication.

Ainsi, l'apparition du maïs, en tant qu'événement évolutif, ne résulte pas tant de l'émergence d'une nouveauté génétique que de la sélection, par la main de l'homme, d'un variant génétique - un transposon inséré près de *tb1* - déjà présent depuis des milliers d'années dans les populations naturelles de téosinte.

Les transposons, ces fragments d'ADN sauteurs, ne sont pas uniquement à l'origine du pop-corn de nos salles de cinéma mais ont également joué un rôle dans la domestication de nombreuses plantes sauvages, donnant naissance par exemple à la tomate, au riz et à des animaux comme le

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### ASCENSEUR

Inventeur : **Elisha Otis** Date : **1853** Lieu : **Etats-Unis**

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs systèmes d'ascenseurs à vapeur sont utilisés dans les usines ou les mines. Mais c'est l'invention d'Elisha Otis, en 1853, qui marque les débuts de l'ascenseur moderne. En effet, l'Américain met au point un système de sécurité qui empêche l'ascenseur de tomber en cas de rupture du câble. Le public peut alors prendre confiance et quelques années plus tard, en 1857, le premier ascenseur Otis est installé dans un building new-yorkais.



**ENQUÊTES CRIMINELLES : LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS**

20h50



«Affaire Aurélie Fouché : meurtre à la ferme». Cagnes-sur-Mer, samedi 18 juin 2011. Aurélie Fouché, une serveuse de bar de 21 ans et jeune maman d'un petit Hugo âgé de 17 mois, a disparu depuis une semaine. Le corps d'Aurélie est retrouvé sur l'exploitation agricole de son ex-compagnon, Éric Collignon ; «La réussite peut-elle pousser au crime ?». A Woodbury, au nord-est des États-Unis, David Koefod attend le retour à la maison de sa compagne, Sharon Bloom, une brillante informaticienne de 37 ans. Chose troublante, les collègues de travail de la jeune femme l'ont vu quitter le bureau mais son véhicule est resté garé sur le parking de l'entreprise

**EN QUÊTE D'ACTUALITÉ ENCORE MOINS CHER QUE LE DISCOUNT : QUI SONT...**

22h30



Avec la crise, de nouveaux commerces ont trouvé le moyen de casser les prix : les déstockeurs. Ces 300 boutiques récupèrent des produits alimentaires en fin de vie pour les revendre encore moins cher que dans le discount. Les casseurs de prix s'attaquent aussi aux marchés haut de gamme comme les tablettes numériques ou les Smartphones. Des produits inaccessibles pour beaucoup, mais que des commerçants proposent jusqu'à moitié prix. D'où viennent ces articles ? Autre bon plan qui se développe en masse et qui gagne, chaque année, des milliers d'adeptes : les cartes de fidélité. Mais l'envers du décor révèle de nouvelles méthodes de vente pour nous faire consommer plus

**LA LOI LE COMBAT D'UNE FEMME POUR TOUTES LES FEMMES**

20h45



Le 29 novembre 1974, l'Assemblée adopte la loi légalisant l'IVG... Derrière ce texte, seule contre sa majorité et contre les relents d'antisémitisme, se tient une femme, Simone Veil. Le film retrace les trois jours de débats précédant le vote. Trois jours au cours desquels rien ne lui sera épargné : solitude, tractations politiques, débats ouverts, injures et violences faites à sa famille

**LE MONDE DE JAMY AU COEUR DE LA FAUNE SAUVAGE**

20h45



Dans ce nouveau numéro, Jamy conduit les téléspectateurs à la découverte de plusieurs environnements en compagnie de femmes et d'hommes qui cohabitent avec la faune sauvage pour la préserver. Ainsi au Kenya, le parc national d'Amboseli est fréquenté par des centaines de familles d'éléphants. Les scientifiques tentent de mieux connaître le comportement social de ces grands mammifères et leurs migrations afin de réduire les conflits entre les hommes et ces géants de la savane. À Nairobi, un orphelinat recueille des éléphants blessés ou victimes du braconnage... Sur l'archipel du Svalbard, au-delà du cercle polaire, l'homme partage le territoire avec le plus grand carnivore terrestre : l'ours blanc

**LA SELECTION DU MIDI LIBRE****PATER**

22h55



Alain Cavalier est un président usé. À quelques mois de la fin de son mandat, il s'apprête à entamer un dernier combat : l'encadrement des hauts salaires. La réussite passe à ses yeux par la nomination d'un nouveau Premier ministre, Vincent Lindon, un chef d'entreprise qu'il admire pour avoir lui-même limité sa rémunération. Un rituel sacralise leurs nombreuses conversations, celui du repas, les tirades contre le capitalisme s'accompagnant bien souvent de mets raffinés. Mais «Pater» mène de front une seconde histoire, insérée dans la première. On y retrouve Cavalier et Lindon incarnant... Cavalier et Lindon

**LE BOULET**

20h45



Moltès, dit «Le Caïd», est incarcéré à la Santé, où Francis Reggion, petit maton hâbleur, se fait un plaisir de le rabaisser. Sept ans plus tard, Moltès, qui joue au loto chaque semaine avec la complicité de Reggion, touche le pactole. Mais le billet gagnant a été déposé par Pauline, la femme de Reggion qui vient de le quitter. Infirmière, elle est partie pour un rallye au Mali. Moltès s'évade et se précipite chez Reggion. Les deux hommes partent pour l'Afrique où ils sont accueillis par des hommes de main du «Turc», ennemi juré de Moltès depuis que ce dernier a tué son frère

**LE MEILLEUR PÂTISSIER LA FINALE**

20h50



Les 4 pâtisseries encore en lice pour la finale vont s'affronter pour décrocher le titre de Meilleur pâtissier avec, à la clef, pour le gagnant, la publication du livre de ses plus belles recettes. Pour l'épreuve du classique revisité, ils devront réaliser un mont-blanc en 3 exemplaires. Un seul mot d'ordre, respecter les trois fondamentaux de la recette, à savoir la meringue, la chantilly et les marrons. Et quoi de mieux qu'un dessert royal pour cette dernière épreuve technique. Mercotte a donc déniché un dessert tout en subtilité : la charlotte royale. Pour l'épreuve créative, les pâtisseries vont devoir proposer deux desserts à l'assiette, un au chocolat et un aux fruits

**ESPRITS CRIMINELS GABBY**

20h50



Hotchner et son équipe se rendent à Hattiesburg, dans le Mississippi, où la petite Gabby Hoffer, 4 ans, vient d'être kidnappée. Ayant gagné le premier prix d'un concours - une croisière dans les Caraïbes -, la maman divorcée de la petite avait décidé, pour pouvoir profiter de ces vacances surprises avec son fiancé, de confier l'enfant à la garde de sa cousine Sue Walsh, qui est comme une soeur pour elle puisque les deux jeunes femmes ont été élevées ensemble à la mort des parents de Sue. L'enfant a été enlevée alors qu'elle dormait dans la voiture de Sue, garée près de la supérette d'une station-service où la jeune femme venait de s'arrêter pour faire quelques courses

# Flavie Flament

## Son étonnante passion insoupçonnée !

*Flavie Flament continue à  
faire le bonheur des  
auditeurs de la radio RTL.*

*Elle s'est confiée au  
Parisien dans son édition du  
lundi 24 novembre révélant  
l'une de ses passions, aussi  
atypique qu'insoupçonnée :*

*la taxidermie ...*

*Chez elle, les animaux  
empaillés font partie du  
décor.*



## Isabelle Boulay

**elle dévoile le clip de son nouvel album**

Isabelle Boulay retrouvera ses fans dans une ambiance  
mélancolique lundi 12 décembre, date choisie pour dévoiler  
le clip de son single Fin octobre, début novembre.

 **AGISSONS SANS VIOLENCE**

*Mehdi Adjaoud*

**#LAHNABINATNA**

REJOIGNEZ-NOUS SUR  LAHNA BINATNA

**Cloud by Mobilis**  
SOLUTION ENTREPRISES

**Donnez de la hauteur à votre Entreprise**

La solution Cloud de Mobilis vous permet de profiter de ressources informatiques sans supporter les coûts d'investissements dans les infrastructures et les solutions. Pour autant, vous gardez la maîtrise de votre Système Informatique et ne faites aucune concession en matière de sécurité.

[www.mobilis.dz/entreprises](http://www.mobilis.dz/entreprises)

www.mobilis.dz  
**mobilis**  
ENTREPRISES